

Programme électoral d'Alternative-plus 2024

Alternative-plus

Alternative-plus est un groupe politique spadois **pluraliste** à **participation citoyenne** qui rassemble des citoyens d'horizons politiques, sociaux et culturels différents. Alternative-plus est **indépendant** de tout parti politique.

Alternative-plus souhaite une ville différente, une ville gérée différemment, une ville dirigée vers l'avenir.

Nous souhaitons une ville qui protège et valorise son patrimoine et qui respecte la nature et les équilibres écologiques, une ville qui attire et accueille toutes les générations en leur offrant logements, emplois et services de qualité.

Nous œuvrons pour le bien-être de tous, convaincus que la gestion de la ville doit profiter à tous, sans exclusive.

Nous envisageons la gestion de la ville d'une façon différente. La participation citoyenne et la démocratie participative sont nos maîtres-mots. Nous pensons qu'il est primordial de remettre le citoyen au cœur de sa ville, sa commune, et de lui rendre la place qu'il mérite.

Notre commune

Notre commune est un espace politique et social dont les membres vivent ensemble, ont des biens et des intérêts communs. La manière dont nous y vivons, la façon dont nous y travaillons et nous y déplaçons, l'école que nos enfants fréquentent, les amis et la famille que nous y côtoyons, tout cela nous appartient, à nous les citoyens. C'est notre vie quotidienne, l'espace de notre bien-être et le seul peut-être sur lequel nous avons prise directement au niveau politique.

Pour faire avancer des projets, réinventer la manière dont notre commune fonctionne et redynamiser les relations entre nous, citoyens et autorités publiques, il faut stimuler les actions collectives, organiser des débats sur les enjeux de notre avenir avec les acteurs et les actrices de terrain, les associations, les membres, les sympathisants, en participant activement aux différentes commissions communales consultatives.

Cela passe par de nouvelles idées pour une meilleure qualité de vie qui profite à l'économie locale, par une commune prospère où le bien commun est valorisé, où le tissu économique local est protégé : la richesse de notre commune se base surtout sur les atouts de ceux qui y travaillent, qui agissent au sein d'associations et sur leur épanouissement dans leur emploi et dans la création de leurs projets.

Gouverner, c'est favoriser la participation, le débat, la confrontation des points de vue de chacun, en opérant des changements dans les institutions communales pour plus d'efficacité et de participation citoyenne. C'est construire une autre façon de vivre ensemble, en y glissant de la convivialité, de la collaboration, de la créativité, en allant voir ce qui se fait ailleurs. Cela passe aussi par le soutien local à l'enseignement, à la culture, par l'épanouissement de nos enfants, par leurs loisirs et par les nôtres, par tout ce qui nous rend heureux et contribue à notre confort de vie.

Cette politique éducative et responsable, nous aimerions la promouvoir car des solutions existent pour nous redonner un avenir plus radieux et elles n'ont comme seul coût réel que celui du courage politique, de l'engagement et du sens commun.

C'est dans cet esprit qu'est né ce programme

Le programme d'Alternative-plus n'a pas été réalisé en alcôve par des théoriciens du groupe. Il est le résultat d'une étape du système de la participation citoyenne : la consultation, c'est-à-dire la collecte de données auprès des citoyens. Au cours d'une trentaine de rencontres citoyennes, nous avons noté les souhaits et les besoins des Spadoises et des Spadois.

En deux ans, nos groupes de travail internes ont élaboré un travail fouillé de classement des propositions reçues. Ils ont eux-mêmes investigué sur les différents thèmes évoqués en recherchant diverses informations et analyses de ce qui se faisait ailleurs et pouvait être adapté à notre commune. Résultat : 14 thématiques structurées en tableaux (enjeux-défis ; objectifs ; actions) sous la dénomination PST, Programme Stratégique Transversal : c'est le programme d'entreprise de la gestion de la commune version Alternative-plus ; il est déjà bien avancé et demande des ajustements et des confirmations auprès des services et des acteurs de chaque domaine.

Ce programme n'est absolument pas figé. La consultation des habitants continuera pendant notre mandature ; des actions/projets seront ajoutés, d'autres modifiés ou abandonnés, comme en témoigne notre récent sondage, lequel se poursuivra une fois le programme A+ mis en ligne.

Merci aux experts, aux professionnels et aux acteurs d'associations diverses qui nous ont aidés dans l'élaboration de ce travail en nous faisant part de leurs suggestions.

Merci aux citoyens qui ont joué le jeu de la « baguette magique », en espérant voir se réaliser tous leurs vœux.

Et merci enfin à la formidable équipe d'Alternative-plus, qui a produit un incroyable travail de fond.

Voici donc, en votre nom à tous, ce que nous nous engageons à défendre, ce que nous proposons.

Le groupe politique Alternative-plus s'engage à défendre :

	Page
1 Une commune ouverte à la gouvernance locale et à la démocratie participative	4
2 Une commune qui œuvre pour l'économie, l'emploi et la formation	7
3 Une commune active autour d'un tourisme bien intégré	11
4 Une commune grandiose par sa reconnaissance UNESCO et son patrimoine, efficace dans la gestion de ses travaux et l'aménagement de son territoire	14
5 Une commune harmonieuse sur le plan familial et le plan social	18
6 Une commune bien équipée en logements pour tous	23
7 Une commune soucieuse de l'éducation et de la jeunesse	25
8 Une commune riche de son offre culturelle, folklorique et sportive	27
9 Une commune soucieuse d'un enseignement de qualité et d'une école épanouissante	31
10 Une commune respectueuse du vivant et fière de son environnement	34
11 Une commune en recherche d'une alimentation locale de qualité	39
12 Une commune qui s'adapte aux défis climatiques et à la gestion raisonnée des énergies	41
13 Une commune propre, bien entretenue, qui gère bien ses déchets	43
14 Une commune à la mobilité apaisée et sécurisée, avec une infrastructure adaptée.	48

1 - Une commune ouverte à la gouvernance locale et à la démocratie participative

La commune est le premier point de contact des citoyens avec l'autorité publique et le politique. C'est donc au niveau local que les habitants sont les mieux placés pour partir à la reconquête de leur démocratie.

Quels sont les enjeux et les défis à relever ?

La seule réponse à la crise de confiance des citoyens à l'égard des institutions et du monde politique est la refondation de la démocratie pour plus de participation, d'éthique et d'efficacité. Il donc est impératif de revitaliser, de réoxygéner notre démocratie. Il faut que les institutions politiques deviennent l'affaire des citoyens.

Nous voulons une démocratie pour et par les citoyens. Or, la participation est le moteur de la citoyenneté. Elle est le fondement de l'action qui recherche l'accord du plus grand nombre, l'ancrage dans la réalité et l'efficacité.

À Spa, la mandature qui s'achève présente un très maigre bilan en matière de participation : la grande majorité des conseils et commissions mis en place, pour la plupart politisés, ont produit peu de résultats concrets ; la communication avec/vers la population est déficiente ; des projets importants sont parachutés avec trop peu de consultation et concertation ; les citoyens ne sont guère impliqués dans la construction de leur ville. La crise de confiance à l'égard des institutions et du monde politique est profonde.

Les clefs de la participation citoyenne (démocratie participative) sont l'information, la consultation, la concertation et la co-construction. Il faut travailler sur ces quatre aspects à la fois, faire plus et faire mieux.

- L'**information** est le préalable indispensable à la participation. L'information permet à chacun de connaître les projets et/ou problèmes qui sont ou devront être traités. Les moyens classiques sont le site web, un bulletin communal mensuel, des numéros spéciaux du bulletin communal au sujet de thématiques particulières, des permanences à l'administration, un streaming des conseils communaux. Mais il faut innover pour mieux informer: placer un panneau informatif électronique place du Monument, décentraliser l'information dans les quartiers/villages ; repenser le site internet de la ville pour le rendre plus collaboratif, plus participatif, etc.
- La **consultation** consiste à recueillir les avis des habitants pour éclairer les décisions des élus sur des questions spécifiques grâce à des commissions/conseils consultatifs, des réunions citoyennes, des enquêtes publiques, etc.
- La **concertation** doit permettre aux citoyens d'accompagner des projets en qualité d' 'experts' de leur quartier grâce à des commissions communales mixtes, des commissions de quartier, etc.
- La **co-construction** va permettre aux citoyens de prendre part activement aux

décisions qui impactent la commune: le budget participatif, le droit d'initiative citoyenne avec consultation populaire, etc.

Pour mettre en place une **démocratie participative**, il est nécessaire de multiplier les actions pour convaincre les habitants qu'ils ont des choses importantes à dire, qu'il est essentiel qu'ils s'impliquent dans la co-construction de la ville. Il faut réunir un maximum de gens à l'occasion de rencontres populaires et conviviales avec un maximum d'associations. Il faut aussi être novateur dans ces actions.

« La démocratie participative (...) ne peut susciter spontanément des citoyens actifs et bien informés. Elle nécessite un temps d'enracinement et d'apprentissage. Son implantation revitalisera à la base, où fermentent tant de bonnes volontés sous-employées, l'esprit civique de communauté, de solidarité et de responsabilité. » (Edgar Morin)

Quels objectifs poursuivons-nous ?

Être une commune qui démontre une autre façon de penser, de décider et d'agir, où les citoyens sont les acteurs de leur ville, prennent part aux responsabilités politiques et orientent le changement, dans la transparence.

Comment y parvenir ?

1. Nous informerons mieux les citoyens pour permettre à tous de mieux participer.

Nos actions

- 1) Améliorer le **site web** de la ville pour le rendre plus informatif, plus inclusif et plus interactif ; repenser le contenu du **bulletin communal** pour le rendre plus attractif et le rendre ouvert à l'opposition ; envoyer les informations communales par **courrier électronique** aux citoyens ; installer un ou plusieurs **panneau(x) électronique(s)** au centre de la ville.
- 2) Organiser des **séances publiques** de questions/réponses dans les quartiers au moins une fois par an, ainsi que dans les écoles et à la Maison des Jeunes pour toucher les jeunes.
- 3) Favoriser la **rencontre avec les élus** (par des outils technologiques, mais aussi des permanences et lors des divers évènements).
- 4) Développer l'utilisation de **'Fix my street'** (ou équivalent) pour alerter les services des problèmes rencontrés, et mieux en informer la population.
- 5) Dynamiser le **Conseil communal** pour accroître l'intérêt des citoyens à suivre les séance et/ou à prendre connaissance des décisions qui y sont prises en améliorant les **conditions techniques** : meilleure sonorisation, modification de la disposition du Conseil pour la rendre plus conviviale, projection sur un écran, etc. ; en informant mieux les citoyens sur l'existence du droit d'interpellation citoyenne en Conseil communal ; et en introduisant un **droit d'initiative citoyenne**.

2. Nous établirons des mécanismes de participation citoyenne (information, consultation, concertation et co-construction) pour que les projets soient élaborés au plus près des besoins des citoyens et que ceux-ci deviennent acteurs de leur ville (citoyenneté active).

Nos actions

- 1) Mettre en place un **conseil citoyen permanent** (CCP), ('bicaméralisme'), au niveau communal. C'est un dispositif participatif, composé d'habitants tirés au sort (et éventuellement de volontaires, et/ou d'une minorité d'élus), représentatif de la diversité de la population de la commune. Il alimente les décisions de la commune par des avis concertés et des recommandations concrètes. Ce conseil pourrait aussi proposer la mise en place de conseils participatifs sur une thématique particulière et autres démarches participatives, les coordonner, les suivre, en faire le point, les évaluer.
- 2) Établir des **conseils participatifs** (limités dans le temps) chaque fois qu'un projet est mis en agenda à l'initiative de la commune, du CCP ou des habitants. (« **Une démocratie continue est une démocratie de projets** ».) Ils regrouperont des habitants volontaires ou tirés au sort, des représentants du monde associatif, social, économique, des experts, des élus et des collaborateurs. Les membres du conseil participatif seront généralement regroupés en trois collèges: le collège des habitants, celui des représentants du monde associatif, social et économique, et celui des élus et de leurs collaborateurs.
- 3) Introduire un **droit d'initiative citoyenne** (DIC) : Tout citoyen ayant rassemblé un nombre suffisant (à déterminer) de signatures pourra soumettre sa proposition de texte au conseil communal, pour qu'elle soit débattue et, le cas échéant, adoptée et mise en œuvre.
- 4) Revoir en profondeur le mécanisme de **budget participatif (BP)** : un seul BP sera lancé par mandature pour orienter les investissements sur le moyen terme (avec vote citoyen) ; un autre BP annuel sera initié pour les investissements moyens (avec vote citoyen ?) ; et enfin, un appel à projets ou fonds d'initiatives citoyennes, annuel ou non, sans scrutin citoyen.
- 5) S'engager à organiser des **consultations** et des **concertations** à impliquer dans la **construction** de la ville : développer le programme stratégique transversal (PST) avec les citoyens ; organiser des ateliers participatifs et interactifs et des rencontres régulières dans les quartiers ; élaborer des « diagnostics en marchant » rassemblant dans chaque quartier des élus, des agents communaux et des habitants ; recruter/former des « ingénieurs du dialogue », etc.
- 6) Mettre en place une **plateforme de participation citoyenne** numérique en ligne qui sera ouverte à tous et permettra de recueillir l'avis d'un grand nombre de citoyens sur une politique publique. Les contributeurs seront invités à formuler des propositions pour la réorienter ou l'améliorer. Des débats pourront aussi être organisés en ligne sur la base de ces contributions.

3. Nous sensibiliserons tous les acteurs à la participation citoyenne ; nous renforcerons les collaborations et nous organiserons des formations.

Nos actions

- 1) Réaliser et diffuser largement un « **guide pratique de la participation citoyenne à Spa** ».
- 2) Organiser des activités de **sensibilisation** et de **formation** des élus, des agents et des habitants.

- 3) Sensibiliser les **jeunes** pour les impliquer davantage dans la participation citoyenne.
- 4) Renforcer les **comités de quartier**, encourager la création de nouveaux comités de quartier, et les impliquer dans la participation citoyenne.
- 5) Renforcer la participation citoyenne dans la **gestion des crises** et former une réserve de volontaires.

4. Nous assurerons la transparence et l'efficacité des processus participatifs et de la gestion communale pour faire de Spa une ville modèle en matière de transparence.

Nos actions

- 1) Publier les **comptes-rendus** des réunions, ateliers et autres rencontres entre les citoyens et les élus sur le site de la ville.
- 2) **Publier en ligne** des projets de délibérations et documents préparatoires explicatifs avant chaque conseil communal.
- 3) Désigner un **agent chargé de la communication** des documents.

2 - Une commune qui œuvre pour l'économie, l'emploi et la formation

Quels sont les enjeux et les défis à relever?

Pour conserver l'attractivité économique de la ville, il est nécessaire de travailler de manière transversale et en continu avec tous les acteurs : privés, publics, associatifs, et la société civile. Chaque groupe a son rôle à jouer et fait partie de la chaîne du dynamisme de la ville. Donc, toutes les forces vives, publiques et privées, doivent se pencher sur l'aménagement du territoire, le développement économique, l'urbanisme, la préservation et la requalification du patrimoine, le déploiement de la culture, les services publics (mobilité, santé, sport...), les infrastructures de loisirs...

Le socle sur lequel le commerce se déploie comprend l'ensemble des fonctions qui font vivre les centres-villes : le développement d'une offre attractive de l'habitat en centre-ville et d'une répartition commerciale équilibrée ; l'attention portée à l'accessibilité, à la mobilité et aux connexions ; la mise en valeur des formes urbaines, de l'espace public et du patrimoine ; l'accès aux équipements, aux services publics et à l'offre culturelle et de loisirs.

Les autorités communales doivent être pro-actives et doivent accompagner les candidats commerçants, les aider à tenir la barre dans les méandres administratifs, les conseiller sur leur concept et sur la mise en ligne de leur commerce.

Soutenir le commerce des centres-villes relève d'une action durable, et chaque décision d'aménagement sur le territoire, chaque autorisation délivrée en vue de construire un

équipement sur un site particulier, devrait se mesurer à l'aune de la protection de la centralité commerçante.

Quels objectifs poursuivons-nous ?

Être une commune gérée de manière responsable et transparente ; une commune qui soutient le dynamisme économique local afin d'augmenter le nombre et la qualité des emplois, aussi bien des salariés que des indépendants.

Comment y parvenir ?

1 - Nous gérerons les finances de la ville de façon professionnelle, prudente et transparente, et nous renforcerons la participation citoyenne dans la gestion financière communale.

Nos actions

- 1) Élaborer un **budget pluriannuel**, tant pour le budget ordinaire que pour le budget extraordinaire, qui sera adapté à nos choix politiques et à ceux des citoyens. Cela permettrait de planifier et de réaliser les projets rentables, par ex. dans les domaines de l'isolation/énergie, et de répondre rapidement et efficacement à des appels d'offre.
- 2) Impliquer davantage les citoyens dans l'allocation du budget par une **réforme en profondeur du mécanisme de budget participatif (BP)** : un seul BP par mandature, pour orienter les investissements sur le moyen terme (avec vote citoyen) ; un BP annuel pour les investissements moyens (avec option de vote citoyen), et un appel à projets ou fonds d'initiatives citoyennes, annuel ou non, sans scrutin citoyen.
- 3) Prendre des mesures pour maximiser la **transparence** de la gestion financière. Par ex. : par la participation au budget participatif ; et aussi via une explication pour les citoyens, qui pourrait prendre la forme d'un direct sur les réseaux sociaux.
- 4) Déterminer des **indicateurs** socio-économiques pertinents et relativement faciles à suivre et à collecter, et les publier sur le site de la Ville. Par ex. : taux d'emploi, de chômage, revenu d'intégration sociale (RIS), revenu médian et moyen, etc.
- 5) Simplifier les procédures administratives en utilisant **l'outil informatique** tout en faisant attention à la fracture numérique.
- 6) Contacter les citoyens pour leur demander s'ils acceptent l'utilisation de leurs données traitées (dans le respect du RGPD). Ceci permettrait, par exemple, l'envoi des taxes et les rappels par courrier électronique, et de féliciter pour les anniversaires de mariage.
- 7) Optimiser les ressources pour la mise en œuvre du plan d'actions « **Spa, Ville thermale** » pour faire du patrimoine un catalyseur du développement économique. Identifier les besoins financiers nécessaires et tenir à jour un cadastre des ressources financières potentielles ; Identifier les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre du plan d'actions.
- 8) Optimiser les **ressources humaines** existantes : mise en réseau, sensibilisation des travailleurs, formations spécifiques en fonction des publics cibles (maintenance, accueil, techniciens...).

2 - Nous nous doterons des outils nécessaires pour stimuler la création d'emplois et la génération d'investissements durables, en particulier dans les métiers porteurs et de transition écologique.

Nos actions

- 1) Adopter un **schéma de développement communal** (co-construction avec experts, élus, agents communaux et forces vives du territoire). Ce plan déterminera par exemple où sont les zones et les quartiers à stimuler de préférence.
- 2) Créer une **régie de quartier** en partenariat avec le Forem pour réduire le chômage à Spa, qui mettra en œuvre une stratégie autour de quelques secteurs à définir (par ex. : HoReCa, routes et bâtiments, isolation).
- 3) Créer un « **tiers-lieu** » : un espace où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle. Développer des couveuses d'entreprises et des espaces de travail partagés (coworking spaces) pour accompagner les porteurs de projets de développement local.
- 4) Faire de Spa un « **atelier vivant de la restauration du patrimoine** » en y faisant venir des artisans et des apprentis artisans, comme les « Compagnons du devoir » qui forme des apprentis en Wallonie (Liège) et en France, et la Paix-Dieu. Organiser des formations en décentralisation.
- 5) Dynamiser le **salon de l'emploi** et l'étendre à l'entrepreneuriat. Développer un partenariat avec une plateforme de crowdfunding facilitant l'investissement de l'épargne dans des projets économiques de proximité.
- 6) Concevoir et mettre en œuvre un programme pour accroître l'**attractivité** de la ville et favoriser l'installation et la croissance de TPE, PME et de sociétés créatrices d'emplois.
- 7) Envisager une politique financière locale qui favorise l'**éclosion des nouvelles formes d'économie** grâce à un soutien fiscal, des loyers réduits, des taxes forfaitaires sur les déchets, etc. ; modifier les législations communales pour lever un maximum de contraintes juridico-administratives rencontrées par les porteurs de projets économiques ; valoriser davantage les atouts urbanistiques, architecturaux, culturels et touristiques ; mettre en valeur les éléments du patrimoine de Spa par des rénovations et des embellissements divers ; découper les gros projets en plusieurs appels afin de les rendre accessibles aux TPE et PME.
- 8) Donner une visibilité aux **talents adolescents** ; les intégrer directement dans la vie et la dynamique du cœur urbain (ex. : StartLab à Bruxelles, FabLab à l'université... Pourquoi pas SpaLab ?)

3 - Nous soutiendrons le dynamisme commercial, en particulier du centre-ville.

Nos actions

- 1) Renforcer le rôle du chargé de la dynamisation commerciale (qui fait office de guichet d'information unique) au niveau communal pour les questions liées au commerce, en le transformant en **manager de centre-ville**.
- 2) Après évaluation de la pertinence actuelle des recommandations de l'étude de SEGEFA sur les commerces du centre-ville (2008) par un nouveau **cadastre du commerce spadois** (réalisé

en 2024 par A+), consulter les citoyens afin d'identifier ce qu'il manque en termes d'offre de commerces de proximité et cerner les secteurs susceptibles d'être développés ou renforcés. Pour rappel, l'étude SEGEFA faisait notamment les recommandations suivantes :

- Mieux identifier l'espace touristique spadois en en définissant les contours précis : marquer de manière forte les entrées de ville (avenue Reine Astrid, rue Rogier et boulevard des Anglais) afin de mettre en évidence le centre-ville de Spa
- Renforcer le centre commerçant en rompant la barrière existant entre l'hypercentre (place Verte) et le pôle HoReCa (place Royale) pour fondre ces deux espaces en un grand centre commerçant
- Limiter l'isolement de la place Verte, notamment en termes de visibilité
- Réaménager la place Achille Salée dans la continuité des aménagements autour du Pouhon
- Assurer la stabilité centre-périphérie, pour garantir la pérennité du pôle centre-ville commercial et plus particulièrement pour les parties les plus fragiles du centre ; éviter tout projet commercial périphérique d'envergure
- Orienter, dans la mesure du possible, la localisation des nouveaux points de vente selon un compromis entre la rentabilité du commerce et les intérêts collectifs.

- 3) Récolter via des QR codes les **suggestions des habitants** sur le type de commerces qu'ils aimeraient voir éclore à un emplacement précis.
- 4) Redonner vie aux **vitrines vacantes** par des solutions innovantes : vitrophanie dans les commerces, expositions temporaires, création d'œuvres d'art en live dans des magasins, exposition du travail et du savoir-faire locaux (car l'art hors les murs des espaces traditionnels renforce l'attractivité des centres-villes, la participation citoyenne, mais également la création de lien social. L'idée est de communiquer sur la commercialisation avec une expression artistique positive et de maintenir le local temporairement vide attractif pour un futur preneur.).
- 5) Attirer de nouveaux commerces dans les locaux/cellules inoccupés, par exemple des **commerces éphémères** (partenariat possible avec l'UCM).
- 6) Mettre des **cellules test** (« pop-up stores ») commerciales à disposition de commerçants désireux de développer un projet innovant, manquant ou cohérent au point de vue de l'équilibre commercial et/ou attendu par la population. Ces espaces pourraient aussi être collectifs : ateliers d'artisans, halles alimentaires, etc. Le but est de permettre à des entrepreneurs de tester leur concept à moindre coût et moindre risque. La mise à disposition de ces cellules pourrait se faire sur base d'appel à projets ou de concours.
- 7) Créer/mettre à jour un **plan « parking »** : distinguer les zones où la rotation des emplacements doit être rapide (type zone bleue 20-30 min) ; repérer les zones où la rotation des emplacements est indispensable mais où le temps d'utilisation peut être allongé (type zone bleue) et les aires de stationnement gratuit.
- 8) Investir dans la **formation** à la digitalisation pour les commerçants. Offrir aux commerçants une plate-forme numérique centralisée regroupant les différents commerces locaux.
- 9) Distribuer des **chèques commerces**, par exemple la prime nouveau-nés, les chèques pour le personnel et pour les retraités.
- 10) Obtenir pour Spa le titre de "**Commune du commerce équitable**" (CDCE), pour un commerce plus juste et respectueux de l'humain et de l'environnement. (Une CDCE est centrée sur les produits du commerce équitable et promeut de façon large une consommation responsable pour un développement durable. Acheter du café issu du commerce équitable pour le personnel, des paniers OXFAM pour les fêtes, organiser des petits-déjeuners OXFAM, etc.).

- 11) Promouvoir du **logement** de qualité dans le centre-ville : commerce et urbanisme sont intimement liés et il faut ramener les jeunes couples et les personnes âgées dans le centre-ville, par facilité pour tous, et pour une mobilité adaptée.

4 - Nous développerons les partenariats et les collaborations entre la commune et les forces vives de l'économie et du commerce.

Nos actions

- 1) Consolider le **partenariat** engagé entre la Ville et les acteurs du commerce.
- 2) Favoriser des échanges réguliers avec les **entreprises privées** installées sur notre territoire (Spadel, Ets. Lejeune, HoReCa, etc.).
- 3) Dans les zones qui ne sont plus adéquates pour le commerce, accompagner les propriétaires pour remettre du **logement** assez qualitatif au centre-ville.

3 - Une commune active autour d'un tourisme bien intégré

Quels sont les enjeux et les défis à relever ?

Spa est une commune unique en Wallonie, qui mérite le détour : son passé royal, son thermalisme, ses monuments remarquables, ses divers événements culturels, sa nature généreuse, sa taille humaine, en font la destination préférée de nombreux touristes.

La reconnaissance UNESCO représente de surcroît une opportunité sans précédent pour créer une nouvelle forme de tourisme culturel. L'Office du Tourisme y a un rôle de premier plan à jouer, avec une offre largement diversifiée de curiosités, d'activités, de circuits, et un site web très informatif et très accueillant, rédigé en plusieurs langues.

Si le besoin de se démarquer des autres villes et de faire rêver les visiteurs et les habitants représente un défi excitant, il ne doit pas cependant occulter le nécessaire équilibre entre le bien-être des uns et celui des autres : la multiplication des logements de vacances au détriment de logements résidentiels, le bruit, la pollution, le manque de parkings sont autant de menaces à prendre en compte.

Quels objectifs poursuivons-nous ?

Nous voulons que Spa se maintienne dans le « top 5 » des villes à visiter en Wallonie et dans le « top 10 » des villes de Wallonie où il fait bon vivre.

Comment y parvenir ?

1 - Nous améliorerons la qualité et la diversité de l'offre touristique et nous développerons les synergies entre les acteurs locaux, régionaux et internationaux.

Nos actions

- 1) Restaurer, mettre en valeur et protéger nos **sites naturels et patrimoniaux** :
 - Annoncer dès l'entrée de la ville son statut de ville UNESCO : drapeaux, bannières, etc. Reproduire le symbole UNESCO sur les monuments remarquables de la ville en lien avec le thermalisme et fournir des informations sous forme de panneaux
 - Poursuivre la restauration du Waux-Hall et y développer des visites et des événements
 - Informer par des bâches explicatives au sujet des travaux de restauration des différents sites patrimoniaux
 - Mettre le petit patrimoine en évidence et informer à son sujet (brochures, panneaux...).
 - Restaurer le site du lac de Warfaaz (beauté du site, îlot central, berges aménagées, chemins et promenades, loisirs nautiques, offre HoReCa...)
 - Remettre en état les promenades autour de Spa, les garder propres et bien balisées ; y installer des poubelles et des bancs, de même que des gloriettes et des aires de pique-nique.
- 2) Développer une **offre de tourisme thermal** :
 - Remettre en valeur les différentes sources, les faire classer, et les commenter sur panneaux
 - Organiser des actions communes avec les autres villes thermales de Belgique, via la fédération du thermalisme
 - Créer des tickets combinés « Thermes de Spa + événement » ou « train-Thermes de Spa », etc.
 - Créer un salon (foire commerciale) du bien-être.
- 3) Développer une **offre de tourisme culturel et folklorique** :
 - Développer et promouvoir les musées de la ville
 - Créer des événements en lien avec le thermalisme et le passé royal de Spa
 - Installer des panneaux informatifs dans les promenades de nature historique
 - Ouvrir une fois/an le Centre culturel pour une visite historique commentée des lieux, ainsi que dans les autres sites culturels : galerie Léopold II, Waux-Hall, Office du Tourisme...
 - Créer des brochures spécifiques à ce type de visites, en lieu avec les musées et l'Office du Tourisme
 - Créer un marché de Noël attrayant avec spectacles et étals d'artisans
 - Créer des spectacles innovants (projections 3D...).
- 4) Développer les **synergies** entre les acteurs locaux, régionaux et internationaux :
 - Créer un échevinat combiné de l'événementiel et du tourisme
 - Poursuivre les synergies et les échanges avec les autres villes thermales de la reconnaissance UNESCO
 - Poursuivre le partenariat avec nos villes jumelles ; créer des événements communs
 - Améliorer/créer les synergies entre l'Office du Tourisme (OT), les musées, le Centre culturel et les acteurs touristiques.

2 - Nous promovons un tourisme respectueux des habitants et de la nature.

Nos actions

- 1) Respecter **l'équilibre entre le bien-être des habitants et celui des touristes** :
 - Garantir aux Spadois une large offre de logements et de parkings
 - Réglementer les logements de vacances de toutes sortes : taille, nombre de personnes, sites, nuisances... ; les interdire en centre-ville
 - Aménager un site réservé aux mobil-homes, avec toutes les commodités

- Aménager l'accueil du vélotourisme grâce à des infrastructures adaptées : gîtes spécifiques (label wallon « Bienvenue Vélo ») avec garages vélos sécurisés, bornes de recharge électriques, pistes cyclables, points-nœuds, RAVeL...
- 2) Développer une offre de **tourisme vert** (nature) :
- Baliser les chemins de balade avec des indications de kilométrage et de boucles
 - Proposer aux promeneurs des cartes détaillées des promenades et des randonnées, à l'Office du Tourisme
 - Valoriser le musée de la Forêt
 - Développer et promouvoir une offre « balades à cheval »
 - Éditer une brochure reprenant les divers acteurs du tourisme nature à Spa
 - Organiser des promenades guidées dans les bois de Spa, avec des guides nature.
- 3) **Respecter la nature** de Spa et de ses alentours :
- Protéger l'accès aux fagnes par le maintien des caillebotis
 - Protéger notre maillage vert et bleu par le contrôle d'un accès permanent et l'entretien régulier de nos chemins et de nos sentiers, en collaboration avec le Parc Naturel des Sources ; créer un réseau de sentiers pédestres « points-nœuds »
 - Baliser les sentiers et les chemins pour le rendre visibles et permettre à notre patrimoine vert de continuer à vivre
 - Équiper les chemins de balade et de randonnée de bancs et de poubelles.
- 4) **Éduquer** à une approche modeste et respectueuse de la nature et au tourisme durable :
- Développer le tourisme durable : le tourisme accessible à tous (handicap, tourisme de proximité sans longs déplacements...) et les comportements éco-responsables (encourager les prestataires à mieux trier leurs déchets, à réaliser des économies d'énergie, à proposer aux clients l'adoption de gestes respectueux de l'environnement)
 - Sensibiliser les promeneurs à la fragilité des écosystèmes par des panneaux didactiques
 - Créer des parcours-promenades à thèmes : les batraciens, les oiseaux, les fagnes, les arbres de la forêt...

3 - Nous améliorerons la promotion de Spa, ville de destination touristique, et fournirons une information complète et facile d'accès au sujet de l'histoire et du patrimoine de notre ville.

Nos actions

- 1) Revoir les **plateformes de promotion et d'information** sur la ville (site web, pages Facebook, autres réseaux sociaux, etc.) :
- Donner les informations en plusieurs langues ; avoir un calendrier événementiel complet et à jour, fournir des propositions d'hébergements, etc.
 - Poursuivre dans les restaurants la distribution de sets de table informatifs au sujet des sources ou des sites à visiter, dans plusieurs langues.
- 2) Développer des **formules innovantes** pour les visiteurs
- Créer des formules « ticket combiné » : thermes de Spa + spectacle », par exemple ; formule « train-hébergement-spectacle » ; offre pour les groupes, etc.
 - Lancer des chèques-cadeaux dans les commerces pour accéder gratuitement à certaines attractions/événements.

4 - Une commune grandiose par sa reconnaissance UNESCO et son patrimoine, efficace dans la gestion de ses travaux et l'aménagement de son territoire

Quels sont les enjeux et les défis ?

Travaux

- Il faut **renouveler les infrastructures vieillissantes** : moderniser les réseaux routiers, d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'électricité afin de garantir leur efficacité, leur durabilité et leur sécurité.
- Au niveau de la gestion des **chantiers** : assurer une planification minutieuse des travaux pour minimiser les désagréments pour les résidents, en mettant l'accent sur la communication transparente et la coordination efficace avec les parties intervenantes.
- Les **technologies** innovantes et respectueuses de l'environnement doivent être dorénavant intégrées dans tous les projets de construction, pour favoriser la durabilité et la réduction de l'empreinte carbone.

Aménagement du territoire et urbanisme

- Il est nécessaire de concevoir une **planification** urbaine stratégique : élaborer un plan directeur qui permet la croissance du nombre d'habitants à Spa, définit les zones résidentielles et commerciales et encourage le développement équilibré.
- Pour équilibrer les zones, nous désirons promouvoir une **mixité** fonctionnelle dans les quartiers pour favoriser une vie communautaire dynamique, avec des espaces de travail, de loisirs et de résidence bien intégrés.
- Le développement de **quartiers durables** doit intégrer des principes environnementalistes dans la conception de la revitalisation des quartiers, tels que l'utilisation de sources d'énergie renouvelable, la transformation du bâti en immeubles écoénergétiques et la création d'espaces verts.
- Notre groupe veut préserver les **espaces verts et naturels** en adoptant des politiques de préservation des espaces verts, des parcs, des zones de cours et jardins et des zones naturelles, pour garantir la qualité de vie des résidents et protéger la biodiversité locale.
- Gérer efficacement les **espaces publics** commence par l'optimisation de l'utilisation des places publiques, des rues et des infrastructures communautaires pour stimuler la vie sociale, culturelle et économique.
- S'adapter aux **changements climatiques** demande de mettre en place des mesures résilientes pour lutter activement contre le dérèglement qui s'annonce. Cela signifie améliorer la capacité de notre système à anticiper, absorber ou supporter les effets d'un phénomène dangereux tel que des inondations ou des tempêtes, ou à s'en relever, avec rapidité et efficacité, y compris par la protection, la remise en état et l'amélioration de ses structures et fonctions de base.

Patrimoine

- Pour conserver et restaurer nos bâtiments historiques, nous devons élaborer des stratégies de préservation pour les structures historiques, en veillant à leur intégrité tout en les adaptant aux besoins contemporains. L'entretien plutôt que le remplacement tardif et coûteux sera notre priorité.
- La promotion du tourisme culturel de la « valeur universelle » de notre ville UNESCO passe par le patrimoine local comme atout touristique, en développant des circuits culturels, des événements historiques et des initiatives éducatives.
- Sensibiliser à l'importance du patrimoine demande d'impliquer la communauté en formant le personnel communal à la préservation des édifices, en organisant des programmes éducatifs, des visites guidées et des événements visant à sensibiliser à l'histoire locale.

Quels objectifs poursuivons-nous ?

Faire de Spa une ville dotée d'un espace public plaisant pour les Spadois, caractérisé par une architecture bien agencée et résiliente face aux enjeux de l'avenir. Notre commune abrite un patrimoine empreint d'un passé prestigieux, nous souhaitons qu'il s'ouvre aux générations actuelles et futures, offrant ainsi un accès privilégié à notre histoire commune.

Comment y parvenir ?

1 - Nous réaliserons les travaux dans le respect de budgets raisonnables et soutenables et sans impact significatif et négatif sur les citoyens et les professionnels.

Nos actions

- 1) Assurer une gestion professionnelle et exemplaire des chantiers. Planifier minutieusement les travaux pour minimiser les désagréments pour les résidents ; mettre l'accent sur la communication transparente et la coordination efficace avec les parties intervenantes. Veiller au suivi des planning des travaux et, si nécessaire, appliquer des amendes de retard aux entrepreneurs.
- 2) Réviser le projet de la traversée de Spa. Augmenter le nombre de places de parking, changer la position de la piste cyclable située le long de la place Royale et suivre les recommandations UNESCO (ICOMOS).
- 3) Développer un projet de liaison verte depuis le musée de la Ville d'Eaux jusqu'aux jardins du Casino au travers du CPAS, du parc de Sept Heures et de la place Royale (= projet de « cheminement vert »).
- 4) Rénover la place Royale pour la rendre accessible facilement à tous et utilisable pour les manifestations spadoises.
- 5) Rénover l'hôtel de ville actuel et y conserver l'activité de l'administration.
- 6) Rénover le bâtiment du CPAS et non le détruire.

- 7) Élaborer et mettre en œuvre un « plan trottoirs ».
- 8) Élaborer et mettre en œuvre la réparation des routes secondaires communales.
- 9) Améliorer le mobilier urbain, en particulier en plaçant des bancs.

2 - Nous aménagerons le territoire en adoptant une stratégie de développement durable.

Nos actions

- 1) Élaborer un **schéma de développement communal** qui définit la stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire communal. Il s'agit d'élaborer un plan directeur qui permet la croissance du nombre d'habitants à Spa, définit les zones résidentielles et commerciales, et encourage un développement équilibré.
- 2) S'engager à respecter les **principes directeurs** pour un aménagement du territoire durable et respectueux de l'environnement :
 - Cesser l'étalement urbain et la périurbanisation et localiser au maximum les bâtiments à construire dans les tissus bâtis existants
 - Favoriser une vie communautaire dynamique, avec des espaces de travail, de loisirs et de résidence bien intégrés (*équilibre des zones, multifonctionnalité des lieux, mixité fonctionnelle*)
 - Intégrer des principes environnementalistes, tels que l'utilisation de sources d'énergie renouvelable, la transformation du bâti en immeubles écoénergétiques et la création d'espaces verts (*développement de quartiers durables*)
 - Favoriser les systèmes de construction conformes aux principes de l'économie circulaire et la réutilisation des matériaux, l'utilisation de matériaux biosourcés
 - Adopter des politiques de préservation et de développement des espaces verts, des parcs et des zones naturelles pour bonifier la qualité de vie des résidents et protéger la biodiversité (*préservation des espaces verts et naturels*)
 - Optimiser l'utilisation des places publiques, des rues et des infrastructures communautaires pour stimuler la vie sociale, culturelle et économique (*gestion efficace des espaces publics*).
- 3) Renforcer la lutte contre les infractions en matière d'urbanisme.
- 4) Sensibiliser les promoteurs immobiliers lors de l'élaboration de leurs futurs projets dans le but qu'ils présentent dorénavant des projets en phase avec l'éco-construction, la transition et la résilience.
- 5) Remettre en état les fontaines, les sources et les pouhons.
- 6) Poursuivre le classement des sources (Géronstère, Sauvenièrre et Barisart).

3 - Nous adapterons le territoire pour faire face aux défis climatiques.

Nos actions

- 1) **Lutter contre l'artificialisation** des sols non-urbanisés et **dé-bétonner** les territoires trop densément bâtis.
- 2) Organiser le bâti pour qu'il favorise la **biodiversité** (nichoirs pour les hirondelles, végétalisation

des toitures...).

- 3) Améliorer la gestion des eaux (**trame bleue**) en appliquant la réglementation en vigueur :
 - Éviter les pratiques favorisant l'écoulement des eaux et l'appauvrissement des sols
 - créer des jardins de pluie (jardins d'eau) qui servent de zones tampons en cas de fortes pluies
 - préserver et planter des haies qui favorisent l'écoulement des eaux et préviennent des coulées de boues
 - Favoriser l'usage de matériaux perméables au lieu de béton, de dallage et d'asphalte, et la mise en place de systèmes naturels pour la récolte et le traitement des eaux
 - Favoriser l'entrée de l'eau dans le sol et ralentir son écoulement vers les vallées
 - Limiter les coupes à blanc dans les zones boisées
 - Accentuer l'entretien des égouts et le curage des fossés et vérifier les voûtes du Wayai ;
 - Rendre la fonction de régulateur du Wayai au lac de Warfaaz
 - Solliciter des partenaires locaux (dont le PNS et le Contrat de Rivière Vesdre) pour leur expertise en la matière et les acteurs communaux proches pour mutualiser les compétences.
- 4) Constituer une **trame noire** qui protège la faune nocturne tout en assurant l'utilisation sécurisée de l'espace public.

4 - Nous préserverons la valeur universelle exceptionnelle (VUE) de Spa, ville thermale (UNESCO) et nous protégerons et mettrons en valeur le patrimoine spadois, qu'il soit exceptionnel ou plus modeste.

Nos actions

- 1) Augmenter l'**intégrité du patrimoine** :
 - Améliorer la qualité du cadre de vie : augmenter la présence de l'eau dans la ville
 - évaluer et relancer l'application du guide d'urbanisme relatif aux enseignes et terrasses HORECA
 - identifier les points noirs des espaces publics puis les améliorer
 - Impliquer tous les acteurs : renforcer les synergies et les transversalités internes et externes (modus vivendi, espace naturel, centre culturel, comité de gestion, comité de pilotage, contrat de rivière, fédération thermale de Belgique, EHTTA/Route européenne des villes thermales historiques, etc.) ; définir le futur du réseau "Great Spas of Europe »
 - Élaborer des stratégies de conservation et de restauration de nos bâtiments et structures historiques, en veillant à leur intégrité tout en les adaptant aux besoins contemporains
 - Entretien plus régulièrement le parc immobilier communal dans le but de conserver au maximum les éléments d'origine tels que les châssis
 - Former le personnel communal aux premiers soins à donner au patrimoine immobilier communal
 - Créer un plan d'entretien pluriannuel du patrimoine immobilier communal afin d'anticiper les réparations coûteuses.
- 2) Créer un **conseil consultatif communal des arts** avec les missions de :
 - Formuler tout avis, recommandation ou proposition sur les politiques menées dans le domaine des arts
 - Formuler d'initiative ou à la demande du Collège tout avis, recommandation ou proposition relatifs à l'acquisition d'œuvres, à l'organisation d'expositions artistiques, etc.
 - Remettre au Collège des avis motivés en matière d'intégration de l'art à l'espace public, aux bâtiments et infrastructures présentes sur le territoire de la ville de Spa.

- 3) Soutenir les propriétaires de biens dans la **rénovation** des éléments particuliers du patrimoine spadois et dans la reconstitution à l'identique d'éléments composant l'enveloppe extérieure, par ex. par des primes.
- 4) Promouvoir le **tourisme culturel** de « la valeur universelle » de notre ville UNESCO en valorisant le patrimoine local comme atout touristique, en développant des circuits culturels, des événements historiques et des initiatives éducatives.
- 5) Organiser des programmes éducatifs, des visites guidées et des événements visant à sensibiliser à l'histoire locale.

5 - Nous aménagerons le territoire communal et ses quartiers avec et pour les habitants (= co-construire notre territoire).

Nos actions

- 1) Rendre publics les permis d'urbanisme de la commune via une **plateforme** en ligne unique et veiller à son bon fonctionnement.
- 2) Organiser les **réunions d'information** en amont des projets d'aménagement dans le cadre de la co-construction.
- 3) Poursuivre l'amélioration du cadre de vie dans chaque quartier, en particulier par la réalisation **d'enquêtes de satisfaction**.
- 4) **Impliquer les citoyens et les associations** dans des actions de nettoyage ou de préservation du patrimoine.
- 5) Impliquer les **jeunes** dans la protection et la mise en valeur du patrimoine « chantiers jeunesse » (partenariat avec les scouts et la Maison des Jeunes).
- 6) Encourager la **réappropriation** de l'espace public et de leur quartier par les citoyens.
- 7) Créer un pôle d'"**Ambassadeurs**" (citoyens, jeunes, commerçants, ...).
- 8) S'appuyer sur le **Centre culturel** pour développer des actions participatives et favoriser la communication vers les citoyens.
- 9) Promouvoir les **marches exploratoires** (une marche exploratoire est méthode d'observation sur le terrain effectuée par un petit groupe).

5 - Une commune harmonieuse sur le plan familial et le plan social

Quels sont les enjeux et les défis à relever ?

Chacun doit trouver sa place dans la société, disposer de l'essentiel pour mener une vie digne et prétendre à un traitement juste, égalitaire et raisonnable. Alternative-plus préconise une gestion communale qui intègre chaque citoyen et chaque famille au mieux dans toutes les activités, événements et services sociaux, en facilitant la mobilité douce et celle des seniors et des personnes à mobilité réduite, en respectant l'égalité entre les

sexes, et en s'opposant à toute forme de racisme, de discrimination et de fracture, bancaire et numérique.

Notre groupe défend la tolérance, le sens de l'accueil, l'empathie, la bienveillance, l'entraide, le dialogue et le respect de l'autre, ainsi que le droit à la santé, au logement et à un emploi de qualité. La commune de demain doit être celle d'une société juste, égalitaire, fraternelle, solidaire, conviviale, intergénérationnelle, et axée sur les besoins réels des citoyens.

Nous voulons répondre aux besoins spécifiques de chaque catégorie sociale et de chaque famille par un service adapté, en en étendant la gamme ; diversifier les activités et les services offerts aux jeunes, aux aînés, aux personnes à besoins spécifiques et aux personnes précarisées. Or, notre commune compte un grand nombre d'aînés (25% de la population) mais aussi de personnes non actives (19%). Elles demandent une attention particulière et la mise en place de services particuliers, soutenus par l'information la plus large possible, afin de maintenir le lien social entre tous.

Nous devons lutter contre la pauvreté et la précarité, favoriser l'insertion socio-professionnelle et la réinsertion sociale par le travail. Ce sont les missions du pôle social dont le fonctionnement, déjà très performant, peut être encore élargi par de nouvelles mesures.

Quels objectifs poursuivons-nous ?

Nous souhaitons une commune dont la politique sociale est structurée, et qui promeut le bien-être et la santé de tous les Spadois, les bonnes habitudes de vie et une prise en charge efficace des besoins fondamentaux de chaque citoyen grâce aux différents services de la commune, dont surtout le pôle social.

Comment y parvenir ?

1 - Nous répondrons mieux aux besoins des familles et des enfants.

Nos actions

- 1) Organiser des **rencontres** (groupes de parole animés par un intervenant) pour parents autour de thématiques éducatives (ex. les écrans, les devoirs, l'alimentation, etc.).
- 2) Organiser une consultation des enfants sur leurs besoins et envies dans leur ville (aménagement, loisirs, mobilité, etc.).
- 3) S'assurer que le nombre de places en **crèche** soit suffisant à Spa afin de donner la possibilité à chaque parent de travailler ou de se former.
- 4) Créer une **halte-garderie** et une **école de devoirs** dans la régie de quartier ou en lien avec celle-ci.
- 5) Maintenir et développer des activités pour les jeunes **après l'école** (Plan de Cohésion Sociale).

- 6) Favoriser l'accès à la **formation** d'animateurs brevetés pour les jeunes afin de constituer une réserve de recrutement.
- 7) Instituer un **statut d'accueillant extra-scolaire** avec contrat et des formations.
- 8) Poursuivre l'aménagement d'**espaces de jeux** pour enfants dans plusieurs quartiers.
- 9) Favoriser les **loisirs familiaux**, par exemple un espace de loisirs dans l'ancienne piscine (jeux divers, laser game, bowling, plaine de jeux...).
- 10) Lutter contre le **harcèlement** (prévention sociale, cellule, conférences...)
- 11) Continuer à promouvoir l'utilisation de **langes lavables**.

2 - Nous rendrons la ville agréable et conviviale pour nos Aînés et pour les personnes à mobilité réduite ou porteuses de handicap, en leur assurant une politique commune intégrée.

Nos actions

- 1) Mettre à disposition des Aînés un **lieu de réunion** convivial avec différentes possibilités de distractions (jeux, terrain de pétanque...).
- 2) Créer un **restaurant communautaire**.
- 3) Promouvoir des services de **taxi social** pour favoriser la mobilité et la participation des Aînés et des PMR à la vie locale.
- 4) Remettre les **thés-dansants** à l'honneur.
- 5) Étudier la possibilité de créer de petites **habitations adaptées** pour personnes âgées ou en difficulté de mobilité dans le centre-ville, et des logements intergénérationnels.
- 6) Développer l'offre de **voyages** et de **loisirs culturels** en faveur des Aînés en créant des synergies entre le service de la Culture, l'échevinat des Jumelages, le service des Affaires sociales et ENEO.
- 7) Maintenir les **cours de sports, balades pour tous et activités de détente** en mettant tout en œuvre pour en favoriser l'accès à chacun, quel que soit son état de santé et sa situation socioéconomique.
- 8) Maintenir les ateliers de **gymnastique** adaptée (Soleil de votre retraite) à un tarif social abordable.
- 9) Poursuivre le développement d'un pôle « Santé ».
- 10) Instaurer à nouveau la **prime de fin d'année** à l'usage des **PMR** à 12 points de handicap.
- 11) Poursuivre l'aide aux **associations** de seniors locales (Halte des Seniors, Amicale des Pensionnés...) via la promotion de leurs activités et maintenir les subventions communales.
- 12) Rester attentifs au risque de **fracture numérique** et favoriser l'accès aux **technologies** de l'information et de la communication via les ateliers AIAC et MOBITIC.

- 13) Intégrer une **politique intergénérationnelle** dans l'ensemble des projets développés en mettant en place des moments de rencontres intergénérationnelles, des visites citoyennes.
- 14) Favoriser le **volontariat des Aînés** dans les activités communales et/ou des associations locales, en collaboration avec le Conseil consultatif des Aînés, le Plan de cohésion sociale et le pôle social. Créer un système de chèque-service.
- 15) Mettre en place une journée qui propose aux résidents des maisons de retraite de **sortir des cadres habituels** (Ex : une journée exposition d'artistes dans toutes les maisons de repos (parcours d'artistes) et une journée d'excursion grâce au petit train + restaurants partenaires).
- 16) **Créer avec le Parc des Sources un pool de bénévoles** avec guide nature qui accompagnera un ou des PMR en famille sur de petits circuits de la Fagne de Malchamps.
- 17) Prévenir les **risques** auprès des publics fragilisés en cas de canicule ou de grands froids et lutter contre l'isolement, en partenariat avec les acteurs locaux : CCCA, pôle social, police...
- 18) Prendre un **contact individuel** avec toutes les personnes de plus de 75 ans résidant sur le territoire communal afin d'évaluer les difficultés éventuelles de chacune et les moyens d'y répondre, en collaboration avec le pôle social et le CCCA, pour permettre à chacun de rester chez soi le plus longtemps possible.
- 19) Lancer un audit relatif à **l'accessibilité** à la personne à besoins spécifiques des différents bâtiments publics et autres infrastructures publiques communales.
- 20) Aménager les **lieux publics** de façon inclusive en apportant une attention particulière aux difficultés des déplacements en ville et à l'installation de **toilettes** publiques aisément accessibles aux PMR, en collaboration avec l'asbl « Le Passe-Muraille » et en se basant sur la synthèse réalisée lors de notre marche exploratoire.
- 21) Renforcer les **collaborations** avec les services d'aide à domicile et le pôle social pour permettre aux personnes âgées et/ou en situation de handicap de rester le plus longtemps possible à domicile dans les conditions optimales de sécurité et de confort.
- 22) Répondre au défi d'une population vieillissante par une réflexion quant aux actions à mener en partenariat avec le pôle social, les maisons de repos, le conseil consultatif des Aînés, Handicontact et les services de proximité touchés par le vieillissement de la population.
- 23) Organiser des synergies entre le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) et la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM).
- 24) Inclure une personne représentative des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) au sein de la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité.
- 25) Poursuivre le soutien au Conseil Consultatif Communal des Aînés et au Conseil consultatif communal de la Personne porteuse de Handicap (CCCPH).

3 - Nous porterons une grande attention à l'information, à la sensibilisation et à la coordination sociale.

Nos actions

- 1) Informer via le **bulletin communal** des services réservés aux petits et aux parents.
- 2) Informer largement les citoyens au sujet des **possibilités et services offerts** par la commune,

et informer spécifiquement les PMR et les Aînés.

- 3) Compléter la **brochure à destination des Aînés** par la liste des activités/loisirs qui pourraient les intéresser à Spa. Y ajouter les possibilités de transports pour les rendez-vous médicaux.
- 4) Soutenir les **comités de quartier** et le développement social des quartiers.
- 5) Favoriser l'**inclusion** de la personne handicapée dans la vie locale via des projets en collaboration avec l'agent « Handicontact ».
- 6) Favoriser l'**inclusion** par la participation de jeunes handicapés, jeunes placés dans des foyers, ou primo-arrivants, lors de stages d'été.
- 7) Créer du lien social autour du travail du **potager** et du **rucher** du CPAS, ainsi qu'autour du verger-potager intergénérationnel du Waux-Hall.

4 - Nous assurerons des services sociaux particuliers.

Nos actions

- 1) Maintenir le poste de **l'écrivain public** pour aider les personnes à remplir leurs documents.
- 2) Poursuivre les ateliers du **Repair Café**.
- 3) Poursuivre le service de **l'Alzheimer Café**.
- 4) Aménager et poursuivre la mission du potager communautaire du CPAS et celle du verger-potager intergénérationnel du Waux-Hall.
- 5) Installer un **frigo solidaire**.
- 6) Assurer une présence préventive et bienveillante de la **police dans les quartiers**, au service notamment des plus faibles.
- 7) Assurer le développement du **pôle Santé** à Spa.
- 8) Créer un espace réservé à chaque confession au **cimetière**.

5 - Nous trouverons des mécanismes d'insertion socioprofessionnelle et nous répondrons aux besoins créés par la précarité, la pauvreté, le sans-abrisme, le statut de primo-arrivant/étranger, etc.

Nos actions

- 1) Maintenir la **Commission des Logements d'Urgence (CLU)**, y compris pour les logements de transit et des familles nombreuses.
- 2) Participer au **Programme pluriannuel de Coopération internationale communale** (contre la pauvreté).
- 3) Poursuivre la mise en place d'un **salon de l'Emploi**.
- 4) Soutenir les **distributions de vivres** dispensées aux personnes précarisées.

- 5) Recréer du **lien social** entre les personnes par des ateliers dispensés au pôle social (cuisine, bricolage...).
- 6) Poursuivre des services sociaux tels que ceux **du coiffeur solidaire** au pôle social.
- 7) Poursuivre le service d'une boutique **d'économie sociale**.
- 8) Créer une cellule d'écoute et d'accueil des femmes et des enfants en situation de **violences** conjugales et familiales par un partenariat avec l'asbl Ruban blanc, Amarante...

6 - Une commune bien équipée en logements pour tous

Quels sont les enjeux et les défis à relever ?

Spa est confrontée à un défi de dépopulation ; des mesures visant à ramener des habitants sont nécessaires. La repopulation de centre-ville est aussi nécessaire pour assurer le dynamisme commercial. A cause de son contexte géographique, notre ville doit faire face à une offre limitée de logements de qualité abordables, ce qui entraîne une concurrence accrue et des prix élevés. De nombreux logements nécessitent des rénovations, posant des défis pour les propriétaires et pour les locataires. Il faut veiller à ce que les logements soient accessibles à tous les segments de la population, sans discrimination.

Il est nécessaire de prendre en compte le contexte régional du logement : les politiques de logement doivent mettre en œuvre diverses actions visant à promouvoir l'accès au logement, la rénovation et la qualité de l'habitat. Les principaux défis dans le secteur du logement sont donc :

- **L'accessibilité** : assurer l'accessibilité financière aux logements pour une population diversifiée, en particulier les jeunes et les jeunes familles.
- La **durabilité** : intégrer des pratiques durables dans la construction et surtout l'amélioration des logements pour répondre aux préoccupations environnementales ; améliorer l'efficacité énergétique et la qualité de vie dans les logements.
- La **diversification** de l'offre de logements : encourager la construction de divers types de logements pour répondre aux besoins de la population variée, y compris des options abordables pour les jeunes familles et des logements adaptés aux personnes âgées.
- Le **développement communautaire** : favoriser la création de quartiers bien planifiés qui encouragent la cohésion sociale, en offrant des espaces publics, des équipements communautaires et des activités pour renforcer les liens entre les habitants.

Quels objectifs poursuivons-nous ?

Nous voulons construire un environnement résidentiel équilibré, durable et inclusif pour ses habitants, tout en répondant aux défis spécifiques liés à sa taille, à sa localisation et aux nouvelles contraintes environnementales.

Comment y parvenir ?

1 - Nous accroître l'offre de logements de qualité, bien isolés, accessibles financièrement et adaptés, en veillant à la mixité sociale et démographique.

Nos actions

- 1) Encourager la **rénovation et la modernisation** des bâtiments existants, en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique, la durabilité et l'accessibilité, tant dans le secteur public (ex. bâtiments communaux) que dans le secteur privé, y compris dans les bâtiments vides du centre-ville. Pour cela, identifier et activer les subsides disponibles, par ex. à la RW. Faire le bilan de la prime pour les logements à mettre en location au-dessus des commerces et de la taxe sur les immeubles inoccupés et adapter la politique à mener pour la rendre incitative.
- 2) Créer un **comptoir d'accueil** à la commune (de type « guichet unique ») afin de pouvoir répondre à toutes les questions posées et d'accompagner les demandeurs dans leurs démarches administratives telles qu'aides de la Région, et de la Ville, etc. Par ex. : aider les propriétaires à trouver les informations et les ressources nécessaires à la rénovation et la réhabilitation de leur logement ainsi que les solutions publiques de prise en gestion ; accompagner les citoyens moins familiers avec le numérique ; compléter éventuellement par une prime communale les primes régionales.
- 3) Accorder la priorité lors de la délivrance des permis à des **investissements énergétiques**, non seulement pour biens nouveaux (soumis à des normes strictes) mais également pour les interventions sur les logements existants.
- 4) Soutenir les services locaux de **maintien à domicile** et d'accompagnement au logement (services juridiques, recherche logement, accompagnement social...) et organiser leur articulation avec les acteurs du secteur.
- 5) Soutenir les travaux **d'aménagement d'un logement** : disposer d'une équipe d'ouvriers communaux pour adapter un maximum de logements aux besoins des personnes à mobilité réduite et des seniors (en collaboration avec le pôle social).
- 6) Favoriser l'**habitat léger** et informer à ce sujet, en en générant la possibilité et en veillant à l'intégration de ce dernier.
- 7) Soutenir le développement de **nouvelles formes de logement** (habitat kangourou, habitat groupé, habitat solidaire, habitat léger, habitat modulaire, etc.).
- 8) Favoriser la cohabitation entre les générations (**logement intergénérationnel**).
- 9) Favoriser l'**envol des jeunes** adultes de chez leurs parents en proposant des logements adaptés à leurs besoins (studios, appartements une chambre, colocations, etc.).
- 10) Veiller à la **mise en conformité des** logements loués d'un niveau de confort très bas (mais pas insalubres).
- 11) Favoriser l'**accessibilité financière au logement**, en particulier pour les jeunes familles. Aider à la constitution de la garantie locative pour les jeunes.
- 12) Encadrer la création des **gîtes** suivant la ligne de conduite de la Région wallonne.

- 13) Terminer et faire approuver par le Conseil communal un **guide communal d'urbanisme** afin de préciser les orientations prises aux propriétaires et investisseurs.

2 - Nous lutterons contre l'inoccupation, l'insalubrité et l'insécurité des logements, contre la concentration des petits logements dans un même immeuble et contre les marchands de sommeil.

Nos actions

- 1) Dresser un **cadastre** des immeubles divisés : mettre en place un outil informatique adapté, et former le personnel communal à cet outil informatique. L'objectif est d'obtenir un travail efficace, rapide et circonstancié afin de diligenter certaines conditions soit pour le propriétaire des lieux, soit pour le locataire, soit pour la société immobilières qui aurait la responsabilité de vendre ou de louer les lieux. L'outil informatique inclura : urbanisme, inspection, cadastre, police administrative, relevé des maisons et monuments classés ou remarquables, etc.
- 2) Mener des **enquêtes de salubrité** par l'administration et inciter les propriétaires à donner suite aux recommandations de mise en état conforme des lieux.
- 3) Faire respecter la **taxe** sur les immeubles inoccupés.
- 4) Proposer aux propriétaires (y compris à ceux qui sont soumis à la taxe sur les immeubles inoccupés) de mettre leur bien en location sous le système **Agence Immobilière Sociale (AIS)** en cas d'impossibilité pour le propriétaire d'effectuer les travaux pour des raisons financières ; permettre ainsi de mettre en lien propriétaires et locataires, en garantissant aux propriétaires le versement d'un loyer et en donnant accès à un demandeur à un loyer modéré et à un accompagnement social, en contribuant à l'entretien du logement.
- 5) Infliger des **amendes** aux propriétaires qui mettent en location des biens insalubres (avec l'aide de la Région wallonne).
- 6) Prévoir un accompagnement au **relogement** lors de situations d'expulsions de logements insalubres.

7 - Une commune soucieuse de l'éducation et de la jeunesse

Quels sont les enjeux et les défis à relever ?

En 2023, les moins de 20 ans ne représentaient plus que 18,8% de la population, soit moins d'1 jeune sur 5 personnes ; en 2000, ils se chiffrèrent encore à 23,3%, soit près d'1 jeune sur 4 personnes.

Malgré le très bon travail mis en place par les différents organismes liés à la jeunesse, Spa ne semble pas (plus) pouvoir maintenir ses enfants devenus grands en son giron.

Il est primordial que la ville s'engage à conserver (et à attirer) cette part démographique qui représente notre avenir en consultant pour mettre en place des actions concrètes favorables telles que des conditions réalistes de logement, de travail et d'activités, et en soutenant les différents organismes qui lui sont dédiés.

Quels objectifs poursuivons-nous ?

Être une commune dans laquelle les jeunes sont écoutés, impliqués et bénéficient de logements, de travail et d'activités choisis par eux et pour eux.

Comment y parvenir ?

1 - Nous augmenterons l'attractivité de Spa pour les jeunes par une politique du logement et de l'emploi bien ciblée, et par un soutien constant aux activités qui intéressent la jeunesse.

Nos actions

- 1) Développer une politique du **logement** qui réponde aux besoins des jeunes et des familles.
- 2) Développer une politique en faveur de l'**emploi** des jeunes : organiser le Salon de l'Emploi (en collaboration avec le Forem et les employeurs de Spa et de la région) et y inviter les jeunes dès le secondaire.
- 3) Encourager les **activités** qui intéressent les ados, les jeunes adultes et leurs parents.
- 4) Aménager le **parc de Sept Heures** en un espace convivial et y organiser davantage d'activités gratuites.
- 5) Créer un **parcours BMX et bikepark** dans un endroit adéquat.
- 6) Créer un **cinéma** en plein air.
- 7) Mettre en place des **modules de jeux** pour les enfants dans certains quartiers, un parcours Nature pour les enfants et les familles (en collaboration avec le CRIE), et un chemin des poissons au lac de Warfaaz (panneaux didactiques, etc.), en collaboration avec les pêcheurs.
- 8) Créer des **ateliers d'écriture** pour les enfants, en collaboration avec la bibliothèque et/ou l'Académie.
- 9) Organiser l'occupation d'une **salle de blocus** largement disponible pour les étudiants.
- 10) S'inscrire dans le projet "**Cela bouge dans ma commune**", initié par le CRECCIDE, qui vise à favoriser la participation et la construction de projets avec la jeunesse.
- 11) Faire davantage de publicité pour la **Maison des Jeunes** ; flécher son emplacement depuis le centre-ville.

2 - Nous nous assurerons que les jeunes puissent participer pleinement à la vie de la commune et être impliqués dans les décisions les concernant.

Nos actions

- 1) **Fédérer les organismes** dédiés à la jeunesse sur le terrain communal. Améliorer les synergies entre la commune, les écoles et la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC). Soutenir davantage les comités de fête et simplifier les procédures pour l'organisation.
- 2) Améliorer l'**information** auprès des jeunes au sujet des activités les concernant. Créer et diffuser largement un agenda des activités menées par les différentes jeunes. Réserver une page « Jeunes » dans le bulletin communal. Augmenter la visibilité des actions de la Maison des Jeunes.
- 3) Mettre en place une **politique locale de jeunesse participative** pour impliquer les jeunes dans les décisions les concernant. Remplacer le conseil consultatif de la jeunesse par une « assemblée de jeunes » : rencontres avec des jeunes sur des thématiques diverses qui seront ouvertes à toutes et tous ; contribution au Programme Stratégique Transversal (PST), etc. Organiser des « États généraux de la jeunesse » pendant la préparation du PST (une journée de réflexion et de rencontres). Impliquer les jeunes dans l'installation ou la rénovation des espaces récréatifs et de l'espace public en général.
- 4) Mettre en place des actions de **sensibilisation** des jeunes autour de thèmes les intéressant.
- 5) Lancer un appel auprès des jeunes afin de constituer une équipe **d'ambassadeurs climat** chargés de mener des actions de sensibilisation, dans le cadre du Plan climat de la ville.
- 6) Assurer auprès des jeunes la transmission des connaissances à propos de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) de Spa, Ville thermale.
- 7) Pérenniser le **conseil communal des enfants** et l'impliquer dans la protection et la mise en valeur du patrimoine.
- 8) Donner la possibilité à des jeunes de passer leur **permis de conduire** à moindre coût, en concertation avec le pôle social.
- 9) Offrir des relais aux **jeunes en difficultés** par des partenariats avec les acteurs concernés (CAP SUD, CAP Verviers, Atégnoise...).

8 - Une commune riche de son offre culturelle, folklorique et sportive

Quels sont les enjeux et les défis à relever ?

L'art et la culture réunissent les êtres et les ouvrent à l'idéal universel du Beau et de l'Humain. Ils sont des vecteurs d'épanouissement, de rencontres et d'échanges. Ils se doivent, au travers des événements créés et des infrastructures disponibles, d'être accessibles à tous et de créer du lien social.

Spa dispose d'organisations culturelles et folkloriques actives et reconnues : les associations, les comités de quartier, les comités des fêtes sont des acteurs essentiels du bien-être et du bien-vivre dans notre ville, à travers un tissage de liens sociaux, culturels et intergénérationnels qui donnent vie à l'esprit de communauté.

Spa dispose également d'un espace public et patrimonial exceptionnel et de toute beauté. C'est grâce à des formes artistiques diverses et à la création d'évènements culturels et folkloriques, entre autres, que des gestionnaires pourront contribuer à développer l'art et la culture dans notre ville, et que le citoyen pourra se la réapproprier autrement en se construisant une identité culturelle.

Fidèles à la philosophie « Mens sana in corpore sano », les gestionnaires de demain auront à cœur d'associer la pratique sportive au développement personnel de chacun. Spa dispose d'un panel d'infrastructures sportives impressionnant qu'il faut continuer de soutenir. D'autres mériteraient d'être créées, pour répondre à des demandes objectives.

Quels objectifs poursuivons-nous ?

Être une commune où l'art, la culture, le folklore et le sport sous toutes leurs formes sont accessibles à toutes et à tous, sont des vecteurs d'épanouissement, de rencontres et d'échanges dans divers lieux, et promeuvent l'attractivité de Spa et son rayonnement à l'extérieur.

Comment y parvenir ?

1 - Nous renforcerons les institutions et associations culturelles, folkloriques et sportives de Spa, grâce à un soutien logistique et financier.

Nos actions

- 1) Assurer aux **institutions** (le Centre culturel, la bibliothèque, l'Académie, les musées, l'Office du Tourisme...) et aux associations, les moyens financiers et techniques nécessaires à leur bon fonctionnement :
 - Pourvoir un poste supplémentaire de régisseur au Centre culturel
 - Attribuer les subventions nécessaires à chaque fonctionnement
 - Fournir les moyens nécessaires au bon fonctionnement des différents musées et leur assurer l'aide logistique nécessaire en cas d'évènement
 - Donner à la bibliothèque suffisamment de moyens de se fournir abondamment en livres et en jeux et d'organiser les rencontres littéraires et les actions culturelles qu'elle est chargée d'initier
 - Créer des résidences d'artistes
 - Promouvoir les salles de quartier qui organisent des évènements.
- 2) Renforcer les **liens/la collaboration** entre les divers organismes culturels pour favoriser les échanges et ainsi décloisonner les diverses formes d'art.
- 3) Renforcer notamment la collaboration entre le **Centre Culturel et l'Office du Tourisme** au niveau de la promotion des spectacles et évènements.
- 4) Faire de l'Office du Tourisme (OT) une **vitrine de la culture**.
- 5) Unir les différentes institutions et associations dans la réalisation **d'évènements communs**.
- 6) Collaborer avec les projets de l'association **Spa Patrimoine**.

- 7) Améliorer l'**information** au sujet des activités culturelles, folkloriques et sportives, tant pour les habitants que pour l'extérieur :
- En informant les citoyens des différents événements à venir par le biais du bulletin communal
 - En informant en continu des différents événements via le site et la page FB de l'OT, le site de la Ville, ainsi que ceux des différentes institutions
 - En distribuant des folders aux publics-cibles (par exemple : écoles, Maison de Jeunes...) et dans les commerces et endroits propices.

2 - Nous augmenterons l'attractivité et le rayonnement extérieur de notre commune par les biais d'activités culturelles, folkloriques et sportives diverses et innovatrices.

Nos actions

- 1) Promouvoir la **création de projets** et d'activités culturelles diverses et innovantes :
- Créer un comité des Arts qui émettra un avis lors de la sélection des projets artistiques
 - Créer des conférences, des expositions prestigieuses semi-permanentes et des événements remarquables sur un thème donné
 - Organiser des expositions temporaires extérieures et intérieures de façon à renouveler l'intérêt
 - Limiter dans le temps les expositions au Pouhon Pierre le Grand
 - Concevoir des expositions de sculptures au Waux-Hall ou dans les jardins de la Villa Royale, avec exposition florale en été, kiosque et concerts
 - S'intéresser à des concepts nouveaux et à des lieux de représentation nouveaux (ex. : chemin de textes au parc de Sept Heures)
 - Favoriser autant que possible les échanges entre les artistes et le public ; organiser des expositions au Casino
 - Mettre à l'honneur chaque année un personnage célèbre ayant un lien avec notre ville, en créant des événements tels que concerts, conférences, expositions, chemins de textes, chasses au trésor, enquêtes, jeux... s'y rapportant
 - Relancer l'arbre à paroles
 - Créer des lieux de dépôt de messages d'amour et d'amitié à l'occasion de la Saint-Valentin.
- 2) Créer des événements destinés à attirer des **spectateurs extérieurs** :
- Maintenir la kermesse au centre de Spa, dans le parc de Sept Heures et place Royale si possible
 - Créer des événements de prestige
 - Poursuivre le soutien aux événements culturels habituels : Automne musical, Royal festival de Théâtre, concerts, théâtre...
 - Rééditer « Made in Spa »
 - Initier un concours de poésie et de nouvelles, par ex. le Prix Henri Falaise (le « Verlaine belge »)
 - Donner un cadre adapté aux événements tels que les Francofolies, Rétrofolies, etc. ;
 - Maintenir la tradition d'un rallye automobile
 - Maintenir les activités du Rétromobile Club
 - Mettre davantage en évidence le fameux livre d'or, peinture qui se trouvait à l'OT et qui représente les visiteurs prestigieux de la ville d'eaux
 - Imaginer un cortège mettant particulièrement en valeur certains personnages, dans l'esprit de l'Ommegang de Bruxelles.
- 3) Maintenir et recréer des **événements folkloriques** :
- Rééditer la fête du Nouvel An place Royale
 - Promouvoir les grands feux dans la commune

- Réorganiser le grand bal costumé du Mardi Gras pour adultes, avec concours du plus beau costume
- Soutenir le bal du Mardi Gras des enfants
- Remettre en état les géants Annette et Lubin, trouver un endroit où les ranger et où les montrer, et les faire participer aux diverses animations
- Inviter les Spadois à garnir leurs maisons dans l'esprit de Pâques : arbre de Pâques, lapins et cloches...
- Instaurer une semaine de la bénédiction de la forêt, avec balades-découvertes de la fagne, participation du musée de la Forêt
- Animer le mois d'août par un évènement comme la bataille des Fleurs
- Créer un cortège historique
- Faire apparaître régulièrement un personnage historique à une heure bien précise, sur la terrasse du centre culturel
- Maintenir le cortège d'Halloween
- Maintenir la foire aux noix
- Favoriser les traditions culinaires locales en soutenant la production de produits locaux en lien avec les fêtes traditionnelles
- Favoriser la transmission de contes populaires et la pratique du wallon
- Inciter les participants à porter l'habit traditionnel populaire de Spa (sarrau, robe paysanne...)
- Rendre du decorum à la venue de St. Nicolas lors de la foire
- Rassembler l'ensemble des animations (des quartiers, des villages) de Noël dans un programme de promotion de diffusion réalisé par l'Office du Tourisme et ou le Centre culturel
- Soutenir le marché de Noël
- Poursuivre le concours d'illuminations
- Favoriser dans les activités liées à la commune (groupe des pensionnés, CPAS...) les fêtes traditionnelles (fête des rois, Chandeleur, gaufres-foires, etc.)
- Soutenir la promenade de la Chandeleur, Go Spa, les fêtes des villages, la fête de la Wallonie et autres.

3 - Nous rendrons la culture, le folklore et le sport accessibles à toutes et tous.

Nos actions

- 1) **Décentraliser la culture** autant que possible (sous forme de bibliothèque itinérante, de lecture ou de spectacle) dans les villages et les quartiers, dans les écoles et les maisons de retraite :
 - Replacer le kiosque à musique dans le parc de la Villa royale
 - Créer un théâtre (itinérant) de marionnettes
 - Poursuivre le soutien à la lecture publique ; faire la lecture aux personnes plus faibles, à domicile ou dans les résidences pour seniors
 - Livrer des exemplaires de la bibliothèque à domicile
 - Continuer la promotion de boîtes à livres
 - Afficher des informations au sujet des personnages qui ont donné un nom à nos rues ou à nos sites
 - Remettre en état et commenter sur panneaux toutes les statues et les monuments spadois
 - Afficher des informations au départ de nos promenades historiques.
- 2) Prendre des mesures pour permettre à chacun **d'accéder à la culture, au folklore et au sport** (dans une logique de respect de l'égalité hommes/femmes/non genrés, et dans des valeurs d'interculturalité) :
 - Octroyer un chèque-sport aux enfants de la commune pour la pratique d'un sport dans notre commune par un organisme reconnu

- Créer un « pass'culture » à destination des écoles, de la Maison des Jeunes et du CPAS
- Offrir des places à prix réduit aux jeunes et aux bénéficiaires du CPAS sur les entrées de certains spectacles et concerts
- Poursuivre les ateliers d'écriture à destination des jeunes
- Poursuivre l'action "Ticket suspendu"
- Poursuivre l'action "Article 27".

4 - Nous préserverons la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) de Spa, ville thermale, et ferons du patrimoine un catalyseur de rayonnement culturel.

Nos actions

- 1) **Améliorer la connaissance** de Spa, ville thermale en identifiant les domaines présentant des lacunes en matière de connaissance et en définissant les actions à mettre en œuvre pour les combler ; actualiser les fiches d'inventaire du patrimoine existantes, et poursuivre ce classement en l'enrichissant.
- 2) Activer des **partenariats scientifiques** dans le domaine du patrimoine :
 - Poursuivre la campagne de numérisation du fonds Body et des collections muséales
 - Susciter l'apport de ressources documentaires d'autres institutions ou de particuliers auprès des Musées de la Ville d'Eaux.
- 3) Assurer la **transmission des savoir-faire** :
 - Valoriser les résultats du groupe de travail relatif à la redynamisation de la cure thermale
 - Dresser un répertoire des métiers du patrimoine à l'attention des propriétaires
 - Organiser des conférences en relation avec la thématique "Le 2ème âge d'or à Spa".
- 4) Assurer la **transmission des connaissances** sur le patrimoine :
 - Actualiser le "Carnet du Patrimoine" édité par la Région wallonne et y ajouter du multilinguisme
 - Communiquer les résultats des inventaires
 - Mettre en œuvre les projets muséaux (Musée de la Ville d'Eaux, Musée de la Lessive)
 - Valoriser les tourbières, ressources naturelles liées au thermalisme
 - Communiquer les connaissances des éléments de la "Gazetteer"
 - Éditer un ouvrage relatif aux expositions du Musée de la Ville d'Eaux, consacrées au 2e « âge d'or » de Spa.

9 - Une commune soucieuse d'un enseignement de qualité et d'une école épanouissante

Quels sont les enjeux et les défis à relever ?

Les écoles communales doivent répondre aux aspirations et aux besoins de la collectivité locale en matière d'éducation. Elles ont pour mission d'amener les enfants à la maîtrise des savoirs et des compétences de base. Les 3 piliers de l'École de la réussite (1995) le rappellent : continuité, évaluation formative et différenciation.

Elles sont à la fois un point de rencontre, un milieu social, un endroit où l'on étudie mais aussi où l'on joue ensemble en partageant la vie de tous les autres enfants.

Les écoles communales encouragent le jeune à participer à la construction d'une société démocratique en lui permettant de s'exprimer et en lui garantissant d'être écouté. Elles se doivent d'être respectueuses de toutes les conceptions philosophiques et idéologiques et de permettre les échanges d'idées. Elles refusent toute sélection sociale ou économique et réservent la même bienveillance à chaque enfant qui leur est confié.

Les écoles communales se doivent de respecter les droits de l'enfant et de favoriser son épanouissement affectif, intellectuel et physique.

Quels objectifs poursuivons-nous ?

Être une commune qui assure un développement optimal de sa jeunesse à travers l'enseignement, en mettant en pratique les 3 piliers de l'École de la Réussite : la continuité, l'évaluation formative et la différenciation.

Comment y parvenir ?

1 - Nous garantirons un enseignement de qualité dans les deux implantations fondamentales de la commune.

Nos actions

- 1) Réaliser un **projet d'établissement** réaliste et ambitieux en équipe éducative.
- 2) Assurer le suivi, l'intégration et le déploiement des **plans de pilotage**.
- 3) Pratiquer les 3 axes de **l'École de la Réussite** : continuité, évaluation formative, différenciation, en privilégiant les pédagogies actives, le lien avec le vivant et la nature.
- 4) Développer le concept « **l'école du dehors / dans la nature** » dans le projet pédagogique.
- 5) Garantir une **communication** maximale et optimale entre tous les organes de l'enseignement communal, les parents et les élèves :
 - Assurer une concertation régulière entre les enseignants et le pouvoir organisateur, avec les parents (conseil de participation et commission communale de l'accueil) mais aussi avec la directrice d'école ; organiser une fois par mois une permanence dans les deux implantations
 - Organiser des réunions entre l'échevin(e) de l'enseignement, l'échevin(e) des finances, la directrice d'école et le directeur général au moins une fois par mois, pour faire le point sur les urgences, les dossiers en cours et futurs, et les budgets impartis
 - Donner la parole et des moyens pratiques aux deux associations de parents
 - Créer un blog FB pour communiquer des informations officielles
 - Travailler en concertation constructive avec les enseignants et tenir compte de leurs affinités
 - Communiquer avec les enseignants pour établir de la clarté, établir les droits de chacun et bien gérer les garderies.

- 6) Assurer la **qualité du cadre de travail** :
- Être vigilant au bien-être au travail, aux conflits potentiels ou existants dans les équipes dans les deux implantations, et veiller à recourir éventuellement aux cellules d'aides de la FWB
 - Revoir le système de garderies ; réfléchir à des possibilités de contrats de travail et à des formations pédagogiques.
- 7) Répondre aux besoins des enseignants en termes de **matériel** et de **formation** aux nouvelles méthodes pédagogiques :
- Promouvoir et encadrer les nouvelles méthodes pédagogiques d'apprentissage
 - Installer des tableaux interactifs dans toutes les classes ; acheter quelques tablettes numériques pour les nécessités des remédiations
 - Prévoir des budgets suffisants pour le matériel scolaire
 - Développer la culture de l'évaluation constructive et de la formation continue.
- 8) Dispenser un **enseignement adapté** à tous :
- Veiller à prendre en considération les troubles de l'apprentissage en mettant en place des solutions adaptées, et à les intégrer dans les pratiques pédagogiques en leur apportant les remédiations nécessaires ; promouvoir la différenciation des apprentissages
 - Éduquer les élèves à l'utilisation des médias et des nouvelles technologies, via l'école numérique ; prévoir des formations pour les professeurs, si nécessaire.
- 9) **Sensibiliser** à l'environnement et à l'éducation à la citoyenneté, dans une commune où la mémoire et le patrimoine restent puissants :
- Identifier les outils pédagogiques "patrimoine" à destination des enseignants du fondamental et les améliorer si nécessaire
 - Organiser tous les deux ans une journée dédiée à un thème historique propre à Spa avec les 5e et 6e primaires
 - Poursuivre la participation des 5e et 6^e classes de primaire aux commémorations et aux échanges avec des intervenants de la seconde guerre mondiale
 - Dans le cadre d'une visite au musée de la Ville d'Eaux, participer au jeu qui présente l'histoire de Spa
 - Poursuivre l'animation « compostage » (en collaboration avec le jardin du Waux-Hall ?)
 - Participer chaque année à l'opération « commune propre ».

2 - Nous favoriserons l'épanouissement de l'enfant et de l'adulte avec et par les compétences de chacun, et par la mise en œuvre d'une bonne intégration. Nous promouvrons la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves. Nous amènerons tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique. Nous préparerons tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures. Nous assurerons à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Nos actions

- 1) Participer à un programme éducatif contre le **harcèlement scolaire** :
- S'adresser aux cellules officielles de pédagogie et de didactique pour la gestion de la discipline et de la violence (enseignement.be.)

- Organiser une animation avec le planning familial chaque année ; assurer son suivi.
- 2) Ouvrir l'esprit des élèves à **l'expérience et à la découverte** grâce à des sorties pédagogiques et à la participation de chacun, au moins une fois sur sa scolarité, à une classe de neige, verte, de ville, ou de découverte :
- Assurer une plus grande disponibilité du bus de la ville
 - Dégager des budgets d'intervention financière.

3 - Nous améliorerons la sécurité dans et à l'extérieur des bâtiments, ainsi que leurs performances énergétiques.

Nos actions

- 1) Planifier les **travaux d'entretien** durant les vacances scolaires :
- Lister les travaux à réaliser au mois de mai, par une personne de la commune
 - Résoudre le problème de l'aération des locaux à Nivezé.
- 2) Résoudre des questions de **sécurité** :
- Adapter la circulation des véhicules aux alentours des deux implantations (zone 30 avec chicane avenue André Guillaume, à Creppe ; marquage spécifique au sol av. André Guillaume et rue de l'Église) ; sécuriser la zone de parking
 - Placer des parlophones avec caméra à l'entrée des deux implantations
 - Aménager les cours de récréation suivant deux axes : sécurité et bien-être
 - À Nivezé, agrandir le parking, sécuriser le module "maternelles" qui n'est plus aux normes, aménager une haie végétale pour délimiter les zones de jeux et permettre un ombrage par temps chaud, installer une barrière de sécurité
 - À Creppe, restaurer l'entrée de l'école rue de l'Église pour la rendre propre et accueillante ; placer des potelets colorés pour en délimiter l'accès, plutôt que les blocs de béton.

10 - Une commune respectueuse du vivant et fière de son environnement

Quels sont les enjeux et les défis à relever ?

L'environnement fournit à l'Homme de nombreuses ressources dont il a besoin pour son existence et son bien-être. Il a été considéré pendant longtemps comme un bien inépuisable. Cependant, force est de constater qu'il est fragilisé par l'homme et est loin d'être une ressource éternelle.

Notre ville bénéficie d'un environnement d'exception. Ce n'est pas pour rien que le thermalisme s'y est développé par le passé et que de nos jours les touristes sont nombreux à y séjourner.

Il n'y a pas d'environnement sain sans biodiversité. Celle-ci représente l'innombrable variété de toutes les espèces vivantes qui peuplent notre planète. La biodiversité, c'est aussi l'ensemble de toutes les relations que toutes les espèces vivantes, y compris les micro-organismes, ont établies entre elles et avec leur environnement, formant ainsi des écosystèmes imbriqués les uns dans les autres. Cette biodiversité est aujourd'hui gravement menacée, au point de parler d'une sixième extinction de masse.

La dégradation de l'environnement naturel a atteint un niveau de gravité alarmant. Ce constat est largement confirmé à Spa.

Les inondations de 2021 suivies en 2022 de la canicule nous ont fait comprendre à quel point le dérèglement climatique peut altérer notre cadre de vie. Une nature robuste et résiliente, un environnement préservé sont nos meilleurs atouts pour faire face à cet enjeu.

Quels objectifs poursuivons-nous ?

Créer une ville respectueuse du vivant, offrant un cadre de vie de qualité qui assure le bien-être de tous et préserve celui des générations futures.

Comment y parvenir ?

1 - Nous préserverons, restaurerons et améliorerons la biodiversité, et nous gérons durablement le patrimoine naturel.

Nos actions

- 1) **Reconsidérer les projets et travaux** en cours dans une perspective plus respectueuse des défis environnementaux (biodiversité) et climatiques (résilience).
- 2) Appliquer la **démarche « trames verte, bleue, brune et noire »** dans tout projet d'aménagement du territoire. Projets concernés : traversée de Spa, avenue Amédée Hesse, place Royale, hôtel de ville, CPAS.
- 3) **Ramener la nature en ville** : concevoir et réaliser un ambitieux programme pour végétaliser et déminéraliser l'espace public et les sols urbains, promouvoir la biodiversité, et ainsi offrir aux habitants des espaces verts bénéfiques pour leur bien-être tout en s'adaptant au changement climatique. Principaux éléments possibles :
 - Créer un « cheminement vert » au centre (parc de Sept Heures et place Royale)
 - Créer des jardins-forêts, des jardins-vergers et des jardins de pluie
 - Végétaliser les cours d'école
 - Semer/planter des espèces rustiques et indigènes (mellifères, aromatiques, médicinales) nécessitant peu d'arrosage dans les parterres et bacs communaux
 - Installer des façades et toitures vertes sur les bâtiments publics et les abribus (avec des panneaux explicatifs)
 - Encourager la végétalisation par les habitants
 - Offrir un arbre à planter à chaque nouvel habitant et/ou pour une naissance
 - Encourager les potagers collectifs
 - Envisager l'organisation d'une foire aux pratiques écologiques
 - Organiser et/ou participer à la journée de l'arbre et envisager des initiatives similaires, par ex. journée du jardin sauvage, journée du potager, etc.
 - Poursuivre l'action des « cimetières vivants », qui passent au vert (reconnaissance/label « cimetière-nature », avec soin et respect
 - Encourager des projets participatifs pour la verdurisation et l'entretien d'une rue, d'un quartier
 - Encourager le remplacement de carrelages, clinkers etc. par de la verdure
 - Lancer une opération « un espace vert à adopter » en proposant aux habitants de s'occuper d'un espace vert public, un bout de trottoir, une parcelle de terre dénuée de toute

plantation, etc.

- 4) Établir et mettre en œuvre un **plan de gestion durable du patrimoine arboré du domaine public**, avec les principaux éléments suivants :
 - Inventaire des essences
 - Étiquetage informatif sur les essences (Partenariat Intersignal)
 - Identification et protection des arbres remarquables
 - Conception et réalisation d'un programme de parrainage des arbres
 - Constitution d'un échancier des priorités pour sauver les arbres à soigner
 - Mise à jour des manuels et procédures
 - Formation continue du personnel communal.
- 5) Établir et mettre en œuvre un **plan de gestion durable des forêts publiques et privées**, en partenariat avec le Parc Naturel des Sources, en envisageant les actions suivantes :
 - Sensibiliser (informations, formations, etc.) les propriétaires privés de bois à la gestion durable des forêts
 - Encourager les propriétaires forestiers à rendre leurs forêts plus résilientes aux changements climatiques
 - Installer un mélange d'essences afin d'améliorer la qualité des sols
 - Accroître la biodiversité par la présence d'une plus grande variété de milieux d'accueil pour la faune et la flore
 - Encourager la plantation d'arbres de production (têtards, fruitiers, bois d'œuvre, etc.)
 - « Dynamiser » l'arboretum par des panneaux didactiques pour en faire un lieu de promenade plus fréquenté; etc.
- 6) « Verdir » et renforcer le **cadre réglementaire** et mieux le faire respecter en intégrant les enjeux de biodiversité et d'environnement naturel dans les décrets, règlements et plans d'aménagement communaux :
 - Appliquer la démarche « trames verte, bleue, brune et noire » pour chaque projet d'aménagement du territoire et modifier les règlements quand cela est nécessaire et possible
 - Envisager de créer un outil de gestion des espaces présentant un intérêt biologique avec l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie
 - Proscrire l'usage d'espèces végétales invasives et privilégier l'usage d'espèces indigènes voire régionales
 - Appliquer et suivre l'actualisation de la liste des haies et arbres remarquables prévue par le CoDT.
- 7) Assurer une **gestion durable de l'eau claire (trame bleue) et des eaux usées** :
 - Finaliser les travaux au lac de Warfaaz (régulateur et bassin d'orage)
 - Veiller au bon entretien des égouts et des avaloirs
 - Assurer l'entretien des stations d'épuration sur le territoire de la commune et dans les communes avoisinantes (favoriser le dialogue intercommunal)
 - Adopter les bonnes pratiques dans la gestion de la « trame bleue » : éviter de curer les fossés à la pelle mécanique le long des routes ; encourager la reméandration du Wayai et créer des zones d'immersion temporaires ; renaturer des cours d'eau et des milieux humides annexes.
- 8) **Réduire la pollution lumineuse** sans porter préjudice ni à la sécurité ni au confort des habitants (gestion de la trame noire) et envisager l'adoption de la charte de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement nocturnes (ASCEN) et l'appliquer sur l'ensemble du territoire de la commune, en partenariat avec le Parc Naturel des Sources.

2 - Nous serons attentifs au bien-être animal et nous ferons de Spa une « ville pour les animaux ».

Nos actions

- 1) Élaborer et exécuter un programme « **Spa, une ville pour les animaux** » :
 - Étendre les missions de l'échevinat du bien-être animal
 - Former des partenariats avec des organisations de protection animale pour la gestion des populations de chats et leur coexistence avec la faune sauvage
 - Exclure tant que possible les méthodes létales de gestion des populations des espèces liminaires (pigeons, rats, etc.)
 - Créer des zones de liberté pour les chiens avec des parcours d'activité
 - Offrir des aides pour l'accès à des soins vétérinaires pour les publics plus vulnérables
 - Proposer des primes ou chèques vétérinaires lors des adoptions en refuge ou un soutien en nature (cours de dressage par ex.)
 - Organiser un événement autour de l'éthique animale, valorisant les actions des associations de protection animale
 - Déclarer ne pas servir de foie gras lors des réceptions officielles de la ville et proposer des alternatives végétariennes ou véganes
 - Sensibiliser les citoyens aux conséquences pour les animaux de l'utilisation des feux d'artifice
 - Sensibiliser aux effets des tondeuses sur la faune sauvage et la biodiversité, et poursuivre l'interdiction d'utilisation nocturne des tondeuses automatiques.

- 2) Combattre les **dérives de la chasse** sur le territoire communal en identifiant les propositions du collectif « « Stop aux Dérives de la Chasse » qui peuvent être appliquées parmi les suivantes :
 - Réduire les populations de sangliers et les ramener à un niveau naturel
 - Interdire le nourrissage artificiel
 - Interdire les lâchers de petit gibier (faisans, perdrix) en vue de la chasse
 - Monitoring et pénalités fortes en cas de non-réalisation des objectifs des plans de tirs
 - Interdire la chasse des espèces rares ou en déclin (par ex. bécasse, sarcelle, perdrix) et des espèces utiles au fonctionnement des écosystèmes (renards et mustélidés)
 - Promouvoir des modes de chasse limitant la souffrance animale
 - Interdire les lâchers de petit gibier d'élevage pour le tir
 - Interdire toute forme de nourrissage artificiel à des fins cynégétiques de la grande faune;
 - Interdire l'usage de plomb dans les cartouches pour armes de chasse à canons lisses sur l'ensemble du territoire
 - Interdire la chasse à l'arc
 - Encourager l'organisation de la chasse en régie, plutôt que par des baux de chasse
 - Interdire tout type de chasse nécessitant la fermeture des sentiers et des chemins forestiers le dimanche et les jours fériés (battue à cor et à cri)
 - Arrêter la délégation de la gestion du "gibier" aux seuls chasseurs au profit d'une gestion collective de notre faune sauvage ouverte à la chasse (propriétaires, gestionnaires forestiers, naturalistes, agriculteurs, chasseurs, fonction socio-récréative, ...) sur base d'indicateurs liés à la biodiversité, à la régénération naturelle, aux dégâts à la forêt et à l'agriculture.

3 - Nous sensibiliserons, nous informerons et nous associerons la population, les visiteurs et les acteurs de terrain.

Nos actions

- 1) **Sensibiliser la population et les visiteurs** (touristes) à la nécessité de préserver et de restaurer la biodiversité :
 - Associer à chaque action/projet spécifique un volet de sensibilisation/information sous la forme la mieux adaptée en fonction du projet (panneau explicatif, brochure, information reprise sur le site de la commune, dans le bulletin communal, atelier, balade guidée, etc.)
 - Lancer des actions de sensibilisation : encourager la distribution de graines ; soutenir la grainothèque ; organiser des balades guidées à la découverte de la nature en ville ; organiser des visites avec « Nature et Progrès » ; organiser des animations dans les rues, les écoles; organiser des ateliers sur la biodiversité ; organiser des séances d'information pour les apiculteurs et candidats apiculteurs; organiser un marché annuel de plantations locales et mellifères; encourager les particuliers à arracher leur(s) haie(s) de résineux pour la remplacer par des espèces indigènes etc.
 - Récolter les mégots et les réutiliser pour en faire du matériel urbain ou des matériaux isolants, en partenariat avec des entreprises de recyclage.
- 2) Concevoir et mettre en œuvre un programme de **sensibilisation à l'environnement pour les jeunes**, en collaboration avec les institutions scolaires :
 - Sensibiliser les jeunes à la lenteur de la dégradation des déchets dans l'environnement
 - Développer des projets artistiques (Académie), alimentaires (école hôtelière) ...
 - Encourager et soutenir les projets pédagogiques dans les écoles.
- 3) Assurer la **sensibilisation et la formation continue du personnel communal et des agents et gestionnaires** concernés dans les matières environnementales. Exemples de domaines à couvrir :
 - Maintenir des haies
 - Encourager la nidification (taille tardive des haies, nichoirs...)
 - Respecter les alignements d'arbres
 - Protéger les arbres, notamment lors de la réalisation de travaux
 - Appliquer la gestion différenciée tant dans les espaces publics que privés
 - Poursuivre le fauchage tardif
 - Adapter la hauteur de la fauche à au moins 10 cm
 - Mener une réflexion sur la valorisation des déchets de taille
 - Envisager de rejoindre le Réseau Transition (ce réseau international développe des activités et des parcours de formations, accompagne et favorise la mise en lien des initiatives, acteurs et projets de transition).

4 - Nous renforcerons les acteurs locaux, nous fortifierons les collaborations existantes et nous en établirons de nouvelles.

Nos actions

- 1) Renforcer les **moyens de la commune** pour assurer le respect de la législation et des recommandations en vigueur. Domaines à considérer :
 - La législation « zéro pesticide », en vigueur en Wallonie depuis 2014
 - La stérilisation des chats
 - les incivilités en matière de propreté (déjections canines par ex.)
 - Le recrutement ou le redéploiement d'un agent ou plusieurs agents constatateurs
 - Le renforcement des ressources humaines et financières du service Environnement

- La centralisation de toutes les informations pour une meilleure coordination des actions/projets/programmes.
- 2) Renforcer les **acteurs locaux actifs** en matière d'environnement naturel et de biodiversité et renforcer et/ou créer des partenariats avec ceux-ci :
- Fournir des moyens financiers par le biais d'appel à projets pour la réalisation de projets de biodiversité
 - Mettre des locaux à la disposition des professionnels du secteur pour organiser des réunions etc.
 - Faire appel à eux pour former le personnel communal, organiser des ateliers/séances d'information etc.
 - Soutenir les associations locales engagées dans la biodiversité: potagers collectifs (CPAS, Waux-Hall), cercle horticole, etc.
- 3) Assurer une étroite coordination (**synergie**) entre tous les acteurs locaux, publics et privés :
- Encourager les actions/projets communs à plusieurs acteurs locaux
 - Organiser des rencontres conviviales d'échange entre les acteurs locaux et entre les services communaux et les habitants (parmi les acteurs locaux : le DNF, le Parc naturel des Sources (PNS), le centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont, le CRIE (Centre Régional d'Initiation à l'Environnement) et l'asbl Domaine de Bérinzenne, le Contrat de Rivière Vesdre et le Contrat de Rivière Amblève ; Spadel/Spa Monopole ; Intradel ; l'école de La Reid, la Micro-Ferme du Bout du Monde, etc.

11 - Une commune en recherche d'une alimentation locale de qualité

Quels sont les enjeux et les défis à relever ?

L'alimentation occupe une place primordiale dans nos vies. En effet, nous mangeons tous les jours. Mais mangeons-nous bien et correctement ? Une grosse part de notre alimentation provient encore de l'étranger et d'élevages et de cultures intensives dans lesquelles de nombreux insecticides nuisibles pour l'environnement et notre santé sont utilisés.

La logique évidente voudrait qu'on se tourne vers les circuits-courts, l'alimentation BIO, l'alimentation locale et durable... Mais il existe certains freins à ce type d'alimentation. Tout d'abord, pour les producteurs locaux, cela nécessite d'avoir les moyens logistiques et financiers suffisants.

Ensuite, pour ce qui est des vendeurs de produits locaux, ils ont parfois du mal à développer et faire connaître leur activité. Enfin, pour ce qui est du consommateur, cela implique aussi de changer ses habitudes de consommation. En effet, même si une conscience collective semble s'installer de plus en plus, on entend souvent les mêmes remarques à propos de l'alimentation durable : manque de temps pour cela, plus cher qu'en grandes surfaces, ...

Afin d'inciter les gens à changer leur vision, il faut savoir informer efficacement les citoyens à propos de l'alimentation locale et durable.

Afin de parer à ces freins, les pouvoirs politiques doivent mettre en place une série de mesures concrètes et efficaces. Il faut donc encourager les citoyens et aider ces acteurs

locaux. Et même au niveau local, la ville de Spa peut agir à son échelle.

Quels objectifs poursuivons-nous ?

Être une ville qui s'est fermement engagée dans la mise en place d'une alimentation plus locale, saine et respectueuse de l'environnement.

Comment y parvenir ?

1 - Nous soutiendrons les démarches et l'activité des producteurs et vendeurs locaux.

Nos actions

- 1) **Faciliter l'obtention des autorisations/permis** nécessaires pour s'installer et se développer, en collaboration avec les organisations compétentes :
 - Simplifier la procédure de demande de permis (serres, accès au terrain, etc.)
 - Identifier la disponibilité de terrains pour les maraîchers sur le territoire de la commune et mettre à disposition des surfaces de terrains communaux pour la production alimentaire
 - Créer un service d'aide à l'installation avec des ouvriers compétents
 - Engager un chef de culture communal ou former le personnel communal à ces matières.
- 2) Mettre en place une plateforme numérique reprenant les différents acteurs locaux de l'alimentation durable :
 - Le Répertoire des Initiatives Locales (RATAV)
 - ConsomAction, Réseau des Professionnels du ZD.
- 3) Valoriser les **broyages de végétaux** (le broyat) issus du travail du personnel communal et les mettre à disposition des maraîchers ; récupérer les feuilles mortes et le compostage des déchets verts de la ville ; vendre ou donner ces composts aux maraîchers ou au grand public.
- 4) **Encourager** la population à acheter des produits d'alimentation durable dans les commerces locaux , par exemple par la mise en place de bons d'achat.

2 - Nous engagerons résolument la commune et les institutions communales dans la démarche de l'alimentation durable.

Nos actions

- 1) Mettre en valeur les producteurs, artisans vendeurs **locaux** lors des événements communaux :
 - Aider les cantines des écoles et des crèches communales à avoir accès aux fournisseurs locaux, et faciliter l'accès des producteurs à la fourniture des cantines communales
 - Inclure dans les cahiers de charges le caractère durable/biologique de l'alimentation
 - Élargir le panel d'aliments bio et locaux dans les cantines
 - Engager des articles 60 ou des groupes de parents et professeurs pour aider le personnel de cuisine à découper les légumes.
- 2) Encourager et faciliter la **labélisation** des écoles et crèches communales et tendre aux labels : label international « Écoles durables », "Éco-schools" pour les écoles ; labélisation « Bonne alimentation » dans les crèches communales ; labélisation « Good food » dans les écoles communales... après avoir réalisé un état des lieux et identifié les obstacles.

3 - Nous sensibiliserons la population, les établissements de l'Horeca et les institutions non-communales sur l'alimentation durable.

Nos actions

- 1) Réaliser et distribuer un **guide de référence** des producteurs locaux et des commerces qui valorisent les produits locaux.
- 2) Aider les établissements de l'HoReCa et les cantines des écoles et des crèches non-communales à avoir accès aux **fournisseurs locaux**, et faciliter l'accès des producteurs à la fourniture des établissements HoReCa et des cantines non-communales ; et inclure dans les cahiers de charges le caractère durable/biologique de l'alimentation et élargir le panel d'aliments bios et locaux dans les cantines.
- 3) Organiser un ou plusieurs **événements** (festivals, marchés) autour du thème de l'alimentation durable et thèmes associés :
 - Par ex. : la version spadoise du festival « Nourrir Liège » (festival de la transition alimentaire) ; un festival plus large sur la transition écologique
 - Développer le bio/local dans le « Village gourmand » etc., en collaboration avec les acteurs locaux (ex. associations de commerçants, Centre culturel, producteurs, etc.).
- 4) Encourager le citoyen à acheter/consommer local et de saison, par des activités de **sensibilisation** : cinés débats, ateliers, médias communaux de communication, bons d'achat, etc.
- 5) Mettre à disposition un **local** pour permettre d'éventuelles réunions de travail et ateliers.
- 6) Inspirer par l'exemple et **créer un lieu/jardin** où les plantes alimentaires, médicinales, utiles, fourragères, etc. seraient exposées, telles que des floralies.

12 - Une commune qui s'adapte aux défis climatiques et à la gestion raisonnée des énergies

Quels sont les enjeux et les défis à relever ?

La Ville s'est engagée à respecter les engagements pris en signant la Convention des Maires, une initiative européenne. Pour rappel, La Convention des Maires fonctionne sur la base de l'engagement volontaire des communes signataires qui ont pour ambition de :

- Atteindre et de dépasser les objectifs européens de réduction des émissions de CO2 (- 40% à l'horizon 2030) grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique
- Développer des énergies renouvelables sur leur territoire
- Réaliser une évaluation de la vulnérabilité du territoire communal aux changements climatiques et proposer des mesures d'adaptation à ces changements climatiques.

La majorité actuelle n'est pas suffisamment mobilisée autour de la mise en œuvre du **Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC)** et n'a pas mobilisé la population, d'où la haute probabilité d'un échec.

L'état d'avancement de la mise en œuvre du PAEDC n'est pas connu/communiqué et donc il est très difficile de savoir où on en est.

Il y a un problème de divergence/discordance des intérêts/incitations entre propriétaires et locataires et ce déphasage temporel entre le temps de retour sur investissement et la durée d'occupation du logement est une barrière importante à la massification de la rénovation.

Quels objectifs poursuivons-nous ?

Être une ville qui s'est fermement engagée dans la transition énergétique et respectueuse de ses engagements dans la lutte contre le changement climatique.

Comment y parvenir ?

1 - Nous respecterons les engagements pris par la Ville en signant la Convention des Maires et en mettant en œuvre les actions et projets du PAEDC.

Nos actions

- 1) Établir **une stratégie communale** ambitieuse de rénovation énergétique du parc immobilier privé :
 - Consulter les acteurs locaux du secteur de l'isolation (rencontres, groupes de travail, etc.) pour identifier les freins/barrières à la rénovation énergétique et envisager des solutions pour Spa
 - Consulter les autres acteurs du secteur (locataires, propriétaires, promoteurs immobiliers, experts SPW etc.)
 - Évaluer les stratégies adoptées par d'autres villes et communes
 - Évaluer les possibilités de financement communal, par ex. en augmentant la prime pour la rénovation de la toiture (si cette prime est efficace).
- 2) Élaborer une stratégie communale pour viser l'amélioration de la **performance énergétique des bâtiments communaux** (rôle exemplaire des bâtiments publics) :
 - Réaliser ou mettre à jour un cadastre précis des bâtiments publics (en lien avec la certification des bâtiments publics) suivant une méthodologie assurant fiabilité et cohérence des données collectées
 - Élaborer une feuille de route visant l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux
 - Établir une stratégie de rénovation ciblée à partir de la feuille de route en vue de réduire la consommation totale d'Énergie pour atteindre la neutralité énergétique, avec plan d'actions prioritaires (comme requis par le Plan wallon Énergie Climat).
- 3) Inciter les **promoteurs** à encourager l'énergie renouvelable, le chauffage collectif, la mitoyenneté, l'orientation sud pour les toits.
- 4) Créer des **écoquartiers** pour la collectivisation des sources d'énergie et de la gestion de l'eau, etc.
- 5) Introduire dans le **cahier des charges des entreprises** du secteur de la construction des exigences en matière de limitation des émissions de gaz à effet de serre.
- 6) Créer une **charte de bonnes pratiques** à intégrer dans toutes les décisions de

construction/rénovation par la commune et y intégrer trois volets : performance énergétique et confort, qualité architecturale et qualité environnementale.

7) Installer des **panneaux voltaïques** dans des terrains communaux non boisés.

8) Encourager les **achats groupés d'énergie renouvelable 100% verte**.

2 - Nous sensibiliserons les citoyens aux enjeux de l'énergie et du climat, en les tenant informés sur la mise en œuvre du PAEDC et en les associant activement à l'atteinte des objectifs du PAEDC.

Nos actions

- 1) Établir et mettre en œuvre **une stratégie communale** ambitieuse de communication et de sensibilisation sur les enjeux climatiques.
- 2) Lancer une **opération Défi Génération Zéro Watt** dans les écoles primaires, en incitant les élèves à réaliser une chasse aux gaspillages à l'aide d'instruments de mesure pour tenter de réduire la consommation énergétique de leur établissement scolaire d'au moins 10%.

13 - Une commune propre, bien entretenue, qui gère bien ses déchets

Quels sont les enjeux et les défis à relever ?

Les problèmes de propreté publique sont souvent cités parmi les principales préoccupations des citoyens. Un plan local de propreté à Spa a été lancé ; mais qu'en est-il du suivi et de l'évaluation ?

Le constat est un peu amer : la communication de la commune sur la gestion des déchets est peu efficace. Elle manque de continuité et les progrès sont lents. Il est pourtant urgent de réduire la quantité des déchets. En effet, en Wallonie, en 2023, nous avons produit 480,80 kg de déchets par habitant, verre, papier, PMC et encombrants compris (source : Intradel).

Nous devrions viser le classement de Spa parmi les communes les meilleures dans la gestion des déchets (voir le classement Intradel : en 2023, Spa produisait 112,59 kg de déchets/habitant).

La démarche zéro déchet (ZD) doit être intensifiée pour diminuer la quantité de déchets, en maximisant le tri pour favoriser le recyclage, en promouvant l'économie circulaire, en réglant le problème des déchets sauvages, avec les risques qu'ils présentent pour la faune sauvage.

La taxe sur les immondices reste aussi un sujet sensible auprès de la population, avec des enjeux sociaux sensibles (familles nombreuses parfois déconnectées des informations sur le ZD, etc.).

On trouve aussi de plus en plus de graffitis, et l'application FixMyStreet n'est pas assez

performante pour qu'ils soient nettoyés.

Enfin, pour encourager le plaisir de déambuler à Spa, il faut que les trottoirs soient propres, sans crottes de chien... Et les plaines de jeux et les parcs publics doivent être bien entretenus pour encourager leur fréquentation et gérer les risques liés à la santé.

Quels sont nos objectifs ?

Être une ville dont l'espace public est propre; être une commune qui réduit ses déchets avec le soutien actif de la population.

Comment y parvenir?

1 - Nous rendrons l'espace public propre et bien entretenu, avec une réduction significative des incivilités en matière de propreté publique (dépôts sauvages, mégots, déjections canines, graffitis), y compris aux abords des routes et des cours d'eau.

Nos actions

- 1) Lutter contre les incivilités : les **dépôts sauvages**. Comment ?
 - Évaluer (avec les services communaux) le programme « Zéro déchets Sauvages » mis en œuvre par la ville avec un financement Spadel
 - En tirer les leçons et élaborer un nouveau train de mesures
 - Considérer les mesures sous trois rubriques : sensibilisation, infrastructures, répression.
- 2) Lutter contre les incivilités : les **déjections canines**. D'abord évaluer les mesures prises (avec les services communaux), en tirer les leçons et élaborer un nouveau train de mesures. Considérer les actions suivantes :
 - Installer plus de toilettes publiques pour chiens (canisites/canisettes) dans des endroits-clés
 - Augmenter le nombre de distributeurs gratuits de sacs « ramasse-crottes » à des endroits-clés (et s'assurer de la biodégradabilité totale de ces sacs)
 - Interdire l'accès des chiens à certains lieux publics: plaines de jeux, etc.
 - Avertir ou sanctionner les propriétaires qui ne ramassent pas les déjections de leur chien lorsqu'ils sont pris sur le fait.
- 3) Lutter contre les incivilités : **les mégots**. Commencer par évaluer les mesures prises (avec les services communaux), en tirer les leçons et élaborer un nouveau train de mesures. Considérer les actions suivantes :
 - Sensibiliser la population sur la pollution que causent les mégots
 - Organiser des opérations « zéro mégot »
 - Envisager le recyclage des mégots récoltés (avec partenariat)
 - Mettre à disposition d'établissements partenaires (essentiellement HoReCa) des cendriers de poche et des cendriers de terrasse
 - Mettre à disposition gratuitement des cendriers de poche (à l'hôtel de ville, à l'office du tourisme, etc.)
 - Installer des éteignoirs sur de nombreuses poubelles de la ville pour permettre d'éteindre la cigarette avant de la jeter dans une poubelle ou un cendrier
 - Faire appliquer plus strictement une amende pour chaque personne jetant un mégot par terre.

- 4) Lutter contre les incivilités : **les graffitis**. D'abord évaluer les mesures prises (avec les services communaux), en tirer les leçons et élaborer un nouveau train de mesures. Considérer les actions suivantes :
 - Équiper le service Propreté de la ville du matériel anti-graffitis
 - Mettre en place une équipe spécialisée dans la lutte contre les graffitis au sein de service Propreté (qui doit intervenir par ex. dans les 48 heures), avec service gratuit ou payant, en fonction du client
 - Réviser le règlement communal/de police sur le sujet des graffitis pour renforcer/simplifier/accélérer la procédure
 - Informer le citoyen sur ce qu'il doit faire en cas de graffiti (sur le site de la ville, etc.); par ex. badigeonner (de peinture blanche) les graffitis pour décourager les graffeurs
 - Déployer des moyens judiciaires : repérer les taggeurs/graffeurs et les condamner en justice + amendes et peines de nettoyage...
 - Encadrer les graffeurs/graffiteurs : mise à disposition d'un mur dédié aux graffitis organisation d'un festival ; commande de décorations à des graffeurs, par ex. sélectionner des graffeurs pour décorer les cabines électriques.
- 5) Renforcer les **mécanismes d'alerte** en relation avec la propreté publique :
 - Amplifier/généraliser l'utilisation de l'application FixMyStreet pour signaler les problèmes rencontrés dans l'espace public et assurer le suivi efficace et rapide des signalements faits par les citoyens
 - Analyser la faisabilité d'instaurer un numéro de téléphone gratuit « SOS propreté ».
- 6) Renforcer le rôle de **l'agent constatateur**.
- 7) Disposer de suffisamment de **toilettes publiques** gratuites, propres et sécurisées :
 - Installer une ou deux nouvelles toilettes publiques
 - Ouvrir aux citoyens les toilettes des lieux communaux et de l'office du tourisme
 - Inviter/inciter l'HoReCa à mettre gratuitement ses toilettes à disposition des citoyens qui le demandent
 - Demander l'ouverture à tous des toilettes des bars et restaurants, moyennant une compensation financière (par ex. 100 euros par mois), le gérant gardant le droit de refuser l'accès si justifié.
- 8) Augmenter le nombre de **poubelles publiques** disponibles, et replacer des poubelles publiques le long des promenades.
- 9) Rendre public **l'horaire du nettoyage de la voirie publique** (rue par rue) par le service Propreté de la ville.
- 10) Mettre à jour le « **plan local de propreté** » (PLP) de la ville :
 - Faire l'évaluation du PLP 2019-2024 ; tirer les leçons de l'expérience ; élaborer et mettre en œuvre un nouveau PLP, avec suivi et évaluation professionnelles. Parmi les aspects à considérer dans l'évaluation du PLP : l'infrastructure, la répression des incivilités, la sensibilisation, les moyens mis à la disposition des équipes communales, l'organisation du travail
 - Établir un suivi de la mise en œuvre (publié en ligne sur le site de la ville) et réaliser une évaluation du PLP à mi-mandature, en impliquant les services communaux et les citoyens.

2 - Nous réduirons la quantité de déchets et améliorerons leur tri, dans tous les secteurs (ménages, commerces et administration communale).

Nos actions

- 1) Assurer l'**exemplarité des services communaux** :
 - Bannir l'utilisation de plastique à usage unique à l'administration communale
 - Utiliser des matériaux réutilisables, consignés ou biodégradables à l'administration communale, dans les écoles communales, lors des réceptions officielles de la ville et lors des évènements etc.
 - Supprimer les bouteilles d'eau en plastique lors des réunions à l'administration communale.
- 2) Mieux informer la population de l'existence du service de retrait à domicile pour les **encombrants**.
- 3) Encourager l'**économie circulaire et le recyclage** (encombrants, vêtements etc.) :
 - Encourager les « donneriez », les « prêteries », les « grateferias » (marchés gratuits), les « trocantes » (lieux physiques et/ou virtuels)
 - Soutenir le lancement d'un projet « un vélo pour 10 ans » pour permettre à l'enfant d'avoir un vélo à sa taille durant dix ans
 - Encourager l'installation d'une matériauthèque (récupération de matériaux de construction et de vente à bas prix)
 - Mettre en place une « bébéthèque », un endroit où les habitants peuvent emprunter des objets liés à la petite enfance à petit prix
 - Continuer le soutien au « Repair café », et, au besoin, le renforcer
 - Évaluer le système mis en place de collectes d'encombrants par des ressourceries, et au besoin le renforcer
 - Imposer (et contrôler) l'utilisation de gobelets réutilisables lors des évènements.
- 4) Encourager la **réduction et le tri** des déchets **organiques** et des déchets **verts** :
 - Encourager le compostage domestique (compostière de jardin, vermicompostière), per ex. en introduisant une prime communale par ménage à l'achat
 - Augmenter le nombre de sites de compostage collectif, par quartier, et mieux impliquer les citoyens
 - Envisager la collecte en porte-à-porte des déchets de jardin pour les transformer en biogaz ou en compost (utile en particulier pour les ménages qui n'ont pas de voiture/remorque pour se rendre au recyparc)
 - Lutter contre le gaspillage alimentaire, en commençant par les organisations publiques.
- 5) Encourager la réduction des déchets ménagers **résiduels**.
- 6) Envisager de mettre en place une certification « **restaurant sans plastique** ».
- 7) Installer des **poubelles pour le tri sélectif** dans des endroits stratégiques (près des écoles, à la gare, aux arrêts de bus les plus fréquentés, au centre-ville, lors des grands rassemblements).
- 8) Mener des actions de **sensibilisation** à l'éco-consommation dans les écoles, les clubs sportifs, les magasins, les organisations de jeunesse etc., et dans les lieux publics (par ex. lors d'évènements). Par exemple :
 - Organiser ou favoriser des formations données par des spécialistes de l'Éducation Relative à l'Environnement (ERE)
 - Articuler les actions avec le programme 'Commune zéro déchet' et « ZD + », avec Intradel et d'autres acteurs privés (éventuellement Spadel), publics, et du secteur associatif (par ex. le CRIE, le PNS).

- 9) Encourager les **habitants** à devenir des acteurs pour améliorer la propreté de la ville (voirie publique, monuments, promenades, cours d'eau par ex.) :
- Promouvoir le rôle d' « ambassadeur de la propreté » (Be WaPP) auprès des habitants et des associations
 - Encourager l'utilisation de l'application FixMyStreet (après avoir fait une évaluation de son utilisation jusqu'ici)
 - Organiser des nettoyages avec des citoyens volontaires encadrés par du personnel professionnel (du Wayai, des promenades, des chemins et des sentiers, nettoyer tous les bâtiments historiques et les plaques mémoriales, etc.)
 - Introduire un système de parrainage/marrainage des promenades ou de parties de promenades.

3 - Nous adapterons les modalités de la taxe pour tenir compte de la condition sociale des ménages.

Nos actions

- 1) Maintenir la **modulation de la taxe poubelle** en diminuant la partie fixe et en augmentant le coût des kilos supplémentaires pour récompenser les bons comportements.
- 2) Réinstaurer la **réduction de 50€** sur la taxe déchets ménagers pour les personnes souffrant de handicap, isolées, etc. supprimée par le collège.
- 3) Considérer la réduction du **nombre de levées** pour diminuer les coûts de collecte des déchets, par ex. une fois par quinzaine.
- 4) Réduire le coût pour les ménages qui utilisent des **langes** (pour bébés ou pour adultes), par exemple en adaptant le volume dans le forfait pour les couches (pour bébé et pour adulte), en introduisant des sacs spéciaux pour les langes, en adaptant le volume dans le forfait pour les couches, en introduisant des sacs spéciaux pour les langes, en accordant des levées gratuites aux ménages avec enfants de moins de 3 ans, ou en accordant une réduction de la taxe pendant 3 ans par exemple.
- 5) Aider les **personnes âgées ou porteuses de handicap** à gérer leurs déchets.
 - Faciliter l'accès au parc Intradel aux personnes ne possédant pas de véhicule
 - Considérer un sac de tri spécial pour les personnes âgées ou porteuses de handicaps pour qui il est difficile de sortir un container.
- 6) Prendre des mesures en faveur des **familles nombreuses** (tout en récompensant la réduction des volumes de déchets ménagers), par ex. donner plus de rouleaux PMC aux familles nombreuses.
- 7) Ne pas faire payer la taxe poubelle aux **commerçants** qui peuvent prouver qu'ils utilisent un autre service de collecte éco-responsable.

14 - Une commune à la mobilité apaisée et sécurisée, avec une infrastructure adaptée

Quels sont les enjeux et les défis à relever ?

Il est nécessaire de rééquilibrer les différents modes de transport en se basant sur leur impact sociétal réel. Cela nécessite de questionner nos besoins en mobilité, nos déplacements et leur sens. L'amélioration de notre mobilité et de la qualité de l'air passe par l'investissement dans les transports publics, un meilleur partage de l'espace public et le développement de modes de déplacement actifs, plus respectueux de notre environnement et beaucoup moins polluants.

Nous devons modifier nos habitudes de déplacement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, auxquelles les transports contribuent largement, et apaiser la mobilité pour rendre la ville plus agréable, moins stressante, plus sécurisée, en particulier pour les enfants, les familles, les seniors, les personnes à besoins spécifiques.

Le secteur des transports, qui représente près d'un tiers des émissions nationales, est particulièrement concerné par l'indispensable réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Il est nécessaire d'améliorer les infrastructures qui permettent ces changements dans les choix de modes de mobilité au profit des modes de mobilité douce, par ex. en améliorant l'ampleur et la qualité des réseaux piéton et cyclable.

S'inspirer du principe du **STOP** (stappers, trappers, openbaar vervoer, personenwagens = piétons, cyclistes, transports publics, véhicules privés) : mettre au premier rang les usagers actifs et vulnérables. Marche > vélo et micromobilité > transports publics > voiture partagée et co-voiturage > voiture privée. Voir décret du Parlement wallon de 2022 qui assied le principe STOP.

Spa étant une ville touristique, l'accueil des visiteurs/touristes doit être repensé dans le cadre de la promotion d'une mobilité apaisée.

Il est impératif de (re)dynamiser les commerces du centre de Spa et de penser la mobilité en tenant compte de cet impératif (par ex. dans le plan de stationnement).

Il faut informer, expliquer, sensibiliser, tant la population de Spa que les visiteurs/touristes.

Il faut impliquer tous les acteurs de la mobilité ainsi que les citoyens dans la conception et la mise en œuvre des actions liées à la mobilité et associer les personnes âgées et handicapées aux aménagements qui les concernent. La commune doit mettre en avant des mécanismes de participation citoyenne pour impliquer tous les acteurs de la mobilité ainsi que les citoyens dans la conception et la mise en œuvre des actions liées à la mobilité.

Les principaux résultats/principales réalisations que nous désirons atteindre sont les suivants :

- Un nombre croissant de citoyens de la commune utilisent moins la voiture parce qu'il existe une offre d'autres solutions fiables et confortables de mobilité douce/active, en toute sécurité (en particulier pour les enfants, les seniors et les personnes à besoins spécifiques) ;
- La commune a adopté et met en œuvre une politique d'aménagement du territoire adaptée aux défis de la mobilité douce, qui rapproche les commerces et les services, qui favorise les circuits courts, qui combat la périurbanisation des logements et des services ;
- La commune a mis en place un plan de stationnement qui équilibre les besoins des habitants de Spa, des commerçants et de leurs clients et l'accueil des touristes, tout en s'inscrivant dans une dynamique de développement de la mobilité active/douce et du respect de l'environnement ;
- La commune a réalisé ou aménagé les infrastructures dédiées aux modes actifs (marche, vélo) et aux autres éléments de sa politique de mobilité (plan de stationnement, sécurité des usagers, réduction de la vitesse, quartiers apaisés, etc.).

Quels sont nos objectifs ?

Être une ville/commune dans laquelle la mobilité est apaisée et sécurisée, avec une infrastructure adaptée.

Comment y parvenir?

1 - Nous mettrons en place des plans communaux en collaboration avec la population et les acteurs du domaine de la mobilité.

Nos actions

- 1) **Évaluer la mobilité sur le territoire** communal et élaborer des plans pour le reste de la mandature pour remédier aux problèmes identifiés. Cette démarche doit être participative et inclure des « diagnostics en marchant/marches exploratoires » dans chaque quartier de la ville (avec les mandataires concernés, les associations et habitants du quartier, etc.). Cet état des lieux va déboucher sur des plans concrets : un plan Trottoirs, un plan Stationnement, un plan Mobilité apaisée/sécurisée et un plan de réfection des routes secondaires (voir ci-après pour plus de détails).
- 2) Élaborer un **plan-trottoirs** afin de mettre en place les infrastructures nécessaires aux déplacements à pied :
 - Réparer les trottoirs dégradés
 - Améliorer l'éclairage et assurer la sécurisation des passages pour piétons
 - Prendre en compte les besoins des personnes à besoins spécifiques (réseau piétonnier sécurisé)
 - Développer de nouveaux itinéraires trotttables (par ex. vers les écoles, les gares, les arrêts TEC).

- 3) Élaborer un **plan de stationnement** qui réponde aux enjeux/défis actuels (dynamisme commercial, promotion de la mobilité douce, protection du stationnement riverain dans les quartiers résidentiels, etc.) :
 - Consulter les commerçants et les résidents et leurs associations
 - Considérer la création et/ou l'aménagement de parkings de délestage.
- 4) Élaborer un **plan-mobilité apaisée et sécurisée** :
 - Associer les parties prenantes lors de son élaboration (par exemple les associations de quartier, le GRACQ, les associations de personnes à mobilité réduite, etc.)
 - Aménager les voiries en prenant en compte les aspects mobilité et sécurité des installations, le traitement des interpellations riveraines (par ex. pour placer des radars préventifs ou faire des aménagements de sécurisation), etc.
 - Prendre en compte les résultats des marches exploratoires/diagnostics en marchant.
 - Identifier les points noirs avec la police
 - Aborder le problème de la descente par les camions de la rue de la Sauvenière.
- 5) Élaborer un **plan de réfection des routes secondaires**.

2 - Nous développerons une mobilité apaisée et sécurisée avec une infrastructure adaptée.

Nos actions

- 1) Identifier les lieux/zones les plus dangereux et concevoir des mesures **pour augmenter la sécurité** :
 - Augmenter le nombre de zones 30
 - Installer des brise-vitesse clairement signalés
 - Placer des rétrécissements de chaussée ou de toute autre technique visant à ralentir la circulation dans ces secteurs
 - Adopter un nouveau marquage au sol pour améliorer la sécurité des enfants (projet du gouvernement wallon)
 - Se montrer plus strict sur le parcage intempestif des véhicules automobiles, en particulier sur les trottoirs et sur les passages pour piétons
 - Placer des miroirs aux carrefours difficiles.
- 2) Organiser la **semaine de la mobilité** préconisée par la Région wallonne (avec accent sur la mobilité douce et décarbonée).
- 3) Créer des « **quartiers apaisés** » (en concertation avec les habitants et leurs associations) : ce sont des espaces partagés où chaque type d'utilisateur doit pouvoir trouver sa place en toute sécurité. Les jeux d'enfants y sont également autorisés. Les véhicules doivent respecter la vitesse de 20 km/h max. Les piétons ne peuvent bloquer la circulation sans raison. Autre avantage : favoriser l'autonomie des enfants.
- 4) Organiser des formations et des campagnes de sensibilisation concernant la **sécurité routière** avec l'aide de l'IBSR, des zones de police et du secteur associatif (en visant notamment le milieu scolaire), y compris des brevets-vélos et des actions "défi l'école à vélo".
- 5) Encourager le développement du **covoiturage** et de **l'autopartage** (car sharing) : offrir une prime pour les citoyens qui s'inscrivent à un service de voiture partagée (par ex. 100 euros, comme à Woluwé Saint-Pierre à Bruxelles).
- 6) Encourager le développement du **télétravail** et la création d'espaces de **cotravail** (coworking) : mettre éventuellement à disposition plusieurs services tels qu'une garderie ou un restaurant, afin de susciter un réel intérêt pour les citoyens.

7) Encourager la **marche à pied** :

- Obtenir le label « Commune pédestre ». Ce label est valable 3 ans ; 30 communes ont reçu le label en 2021, 45 depuis 2018, dont Jalhay et Stoumont, Spa pas inclus)
- Répertorier, entretenir et développer le réseau de sentiers pour les promeneurs, les cyclistes et les cavaliers. Rechercher les sentiers et chemins publics disparus pour les réinstaller. Ces sentiers et chemins seront mieux répertoriés et pourront ainsi mieux être utilisés et préservés (partenariat avec le Parc Naturel des Sources)
- Mener une campagne de promotion pour augmenter la proportion des déplacements à pied.

8) Travailler avec les opérateurs de **transport public** pour améliorer l'offre et le confort des transports publics :

- Soutenir le TEC dans l'amélioration de la fiabilité et du confort des bus et des abribus ; en placer place Royale
- Envisager la création de navettes de bus complémentaires et/ou un système de mobilité à la demande, qui permet de combler la couverture limitée de certaines zones/heures.

9) Préparer un **plan Vélo** pour développer le vélo (avec ou sans assistance électrique) au quotidien et fixer les priorités en matière d'infrastructure, d'organisation et de promotion. (Fait partie du plan de mobilité apaisée mentionné plus haut. En particulier pour les petits déplacements dans le périmètre de Spa (écoles, piscine, commerces du centre-ville, grandes surfaces le long de la nationale.) Pour l'infrastructure (pistes cyclables), considérer la sécurisation des tronçons entre les pistes cyclables existantes ou prévues (par ex. boulevard des Anglais).

10) Adapter la **réglementation routière** pour promouvoir l'utilisation sécurisée du vélo.

- Instaurer des « rues cyclables » avec vitesse max. à 30km/h (ou moins) et interdiction de dépasser les cyclistes (comme par ex. à Namur)
- Introduire des contresens cyclables (sens uniques limités : SUL).

11) Encourager des initiatives pour **réduire le coût de l'utilisation du** vélo (à assistance électrique – VAE - ou non) :

- Instaurer une vélothèque (bibliothèque de vélos d'occasion, destinés principalement aux enfants)
- Lancer un projet « Un vélo pour 10 ans » (programme pédagogique de mise à disposition de vélos d'enfants)
- Installer des bornes de recharge pour VAE.

12) Augmenter les emplacements sécurisés de **parking pour les vélos**, y compris à proximité des nœuds d'intermodalité (gares, voitures partagées), par ex. : boxes à vélos fermés, parkings couverts à contrôle d'accès, parkings vélos réservés, abris-vélos sécurisés etc.)

3 - Nous assurerons une mobilité sécurisée pour les usagers faibles (enfants, seniors, personnes à besoins spécifiques).

Nos actions

1) Mener une réflexion sur la **redynamisation du quartier de la gare centrale** et développer le concept de « gare vivante » à la gare de Spa :

- En concertation avec les principales parties prenantes (SNCB, TEC, Spa Monopole etc.).
- Par ex. en mettant des locaux à disposition d'associations, en maintenant une salle d'attente, un local pour le coworking, un espace pour des marchands etc.
- Mettre des locaux à disposition d'associations et installer des abris-vélos sécurisés en partenariat avec le GRACQ.

- 2) Renforcer l'aspect « **pôle multimodal** » **des gares** afin d'assurer la complémentarité des déplacements en train avec d'autres modes de déplacement :
- Créer des itinéraires cyclables convergeant vers les gares
 - Prévoir, aux abords des gares, l'installation de voitures partagées, de vélos en libre-service, de parkings vélos sécurisés, d'espaces d'embarquement pour le covoiturage, etc.